

# ACCOMPAGNER LES JEUNES CALÉDONIENS EN FORMATION

Accompagner les parcours de formation initiale des jeunes Calédoniens en Métropole est l'une des missions cardinales de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris. Cette mission lui est confiée par les institutions calédoniennes, et se développe en étroite coopération avec elles. Conduite par son Service Etudiant formation jeunesse (SEF), son ampleur s'accroît chaque année. En ce début 2019, nous comptabilisons 4200 inscrits sur notre Portail Étudiants, répartis dans 427 villes d'études. En 2018, l'arrivée de 525 nouveaux étudiants, boursiers et non-boursiers, s'est traduite par la mise en place par le SEF d'autant de dossiers d'accueil et de suivi.

Assurer un accompagnement administratif, matériel et moral de ces jeunes douze mois sur douze implique, pour la Maison de la Nouvelle-Calédonie, de mettre en œuvre des compétences variées, de se doter d'outils chaque jour plus performants, et de faire vivre un réseau de partenariats dans des champs multiples, afin de répondre aux grandes préoccupations des étudiants et de leurs familles : logement ; couverture sociale ; moyens bancaires ; recherche de stages, etc.

Veiller à garantir à tous une égalité des chances et des conditions d'études participe de cet accompagnement. Cette exigence se traduit par des interventions au plus haut niveau, et a notamment permis de réduire considérablement les délais d'immatriculation par l'INSEE des jeunes Calédoniens, immatriculation indispensable à l'obtention de leur carte Vitale. Elle est aussi faite d'une constante attention aux divers aspects de la vie étudiante, comme en témoigne cette nouvelle édition du Guide de l'étudiant calédonien en Métropole.

Se former, c'est se doter de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être indispensables à toute émancipation. C'est s'ouvrir à d'autres paysages, d'autres réalités, se confronter à d'autres représentations du monde, et partant apprendre à mieux se connaître soi-même. Il est rare d'y parvenir sans être guidé par ses aînés, et sans le recours à ses pairs. C'est à construire et faire vivre cet environnement propice que la MNC s'attache au quotidien, pour que la jeunesse de Nouvelle-Calédonie soit le mieux préparée possible à relever les défis du XXIe siècle.

JOËL VIRATELLE, DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS

# **SOMMAIRE**

LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALEDONIE A PARIS	/
ÉTUDIER EN MÉTROPOLE : LE CHOIX DE L'OUVERTURE	9
LE CERVICE ÉTURIANT FORMATION JEUNECCE	11
LE SERVICE ÉTUDIANT FORMATION JEUNESSE	11
ORGANIGRAMME DU SERVICE ÉVOLUTION DES MISSIONS	
ÉVOLUTION DES MISSIONS ÉVOLUTION DES PARTENARIATS	14
	14
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE VERS LA MÉTROPOLE	17
LES INSCRIPTIONS	17
■ LE PORTAIL ÉTUDIANTS	17
■ PARCOURSUP 2019/2020	18
LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT	20
CONSEILS RELATIFS AUX INSCRIPTIONS	22
LES BOURSES D'ÉTUDES	25
BOURSES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	25
BOURSES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	26
LA PRÉPARATION AU DÉPART	31
LE DOSSIER ADMINISTRATIF	31
LA VALISE	33
LE BUDGET	34
CHOISIR SA VILLE D'ÉTUDES	36
LE LOGEMENT	39
ARRIVÉE EN MÉTROPOLE	41
L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS	41
■ L'ARRIVÉE À PARIS	41
■ LES ATELIERS DE LA RENTRÉE	43
■ L'ANTICIPATION : UNE DES CLÉS DE LA RÉUSSITE	44
■ TEAM MNC	45
VIE QUOTIDIENNE CÔTÉ PRATIQUE	49
LE LOGEMENT	49
LES TRANSPORTS	55

LE BON SENS EN MÉTROPOLE	59
■ LA NOURRITURE	59
■ <u>LE VÊTEMENT</u>	59
LES LOISIRS	59
■ INTERNET ET TÉLÉPHONIE	59
■ LES JOBS ÉTUDIANTS	60
LES AIDES SOCIALES	61
LA COUVERTURE SOCIALE : PROCÉDURE 2019	61
LA MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE	65
LE DOSSIER D'AIDE AU LOGEMENT	67
LES FINANCES	69
RETOUR EN NOUVELLE-CALÉDONIE	73
LE PASSEPORT MOBILITÉ – ÉTUDES	73
PAGE ACCUEIL AÉROPORT	79
LEXIQUE	81



# LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À PARIS

Point d'ancrage dans la capitale française, la Maison de la Nouvelle-Calédonie a le double rôle de promouvoir notre archipel en Métropole et d'assurer des missions de service public en faveur des Calédoniens.

Créée en 1989, au lendemain de la signature des accords de Matignon-Oudinot, la Maison de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans le parcours politique du pays. Dans un esprit de coopération entre notre collectivité d'outre-mer et l'État, elle a la double mission de promouvoir la Nouvelle-Calédonie en Métropole et d'apporter aide et assistance aux Calédoniens. À partir de 2006, son rôle et son action ont été renforcés : de nouveaux locaux et des services restructurés ont permis d'élargir ses missions en conformité avec les valeurs de l'Accord de Nouméa.



# UN LIEU SYMBOLIQUE

Installée depuis novembre 2008 dans le quartier de l'Opéra à Paris, la Maison de la Nouvelle-Calédonie reflète l'esprit du pays. Le site est conçu comme un véritable parcours de découverte, au long duquel nous retrouvons les éléments clés de l'archipel : le lagon, le nickel, la case avec ses huit poteaux représentant les aires coutumières, et l'ensemble des communautés calédoniennes.

# PROMOUVOIR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les différents publics en quête d'informations sont accueillis chaque jour à la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci assure la promotion de la région océanienne au sein de l'Hexagone et participe à des **manifestations d'envergure internationale**. Ces manifestations sont également l'occasion de permettre à des artistes et des étudiants calédoniens de valoriser leurs compétences.

Le Service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie est désormais un acteur au sein du réseau ultramarin et participe chaque année au forum de la jeunesse ultramarine.

# SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES CALÉDONIENS

Étudiants en parcours de formation initiale, Calédoniens en parcours de soins, élus, agents publics, fonctionnaires en formation, artistes, lycéens, groupes sportifs... la Maison de la Nouvelle-Calédonie est un relais précieux pour tous les ressortissants de l'archipel. Elle assure des missions d'accompagnement, de soutien, d'encadrement et accueille des publics très divers dans ses locaux.



Facebook: www.facebook.com/maison.delanouvellecaledonie

# ÉTUDIER EN MÉTROPOLE : LE CHOIX DE L'OUVERTURE

"Vous devez soit modifier vos rêves, ou améliorer vos compétences." Jim ROHN

Rêve pour certains, contrainte pour d'autres, quels sont les intérêts à venir étudier dans l'Hexagone ?

Il est toujours enrichissant de voir d'autres modes de vie, d'autres organisations. Cela donne indéniablement une plus grande ouverture d'esprit et permet d'acquérir un esprit plus critique sur ce qui se fait ailleurs. Vous pourrez donner plus de force à vos arguments sur l'ensemble des évènements qui se déroulent dans l'Hexagone, en Europe, dans le monde, mais aussi en Nouvelle-Calédonie. Découvrir "l'ailleurs" permet une prise de recul par rapport à son positionnement initial au sein de sa terre natale.

La majorité des étudiants qui étudient sur le sol métropolitain a choisi des cursus inexistants en Nouvelle-Calédonie. Il est important, en parallèle des études, de se préparer à devoir accomplir des démarches administratives. Certaines d'entre elles sont fastidieuses. Nous constatons toujours avec plaisir que les étudiants qui suivent les procédures rédigées par notre service finalisent plus rapidement leurs démarches.

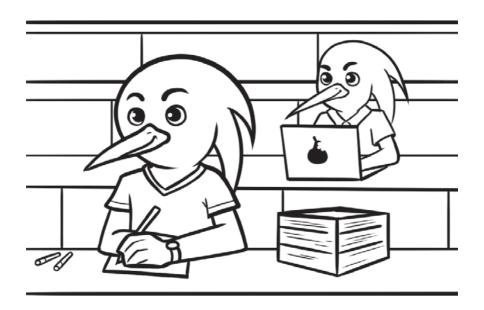
Notre équipe sera présente pour vous renseigner, vous orienter, appuyer une demande ou défendre un dossier, mais il reste toujours une part de tâches qui vous incombent. Un accompagnement réussi fonctionne sur la base d'une réciprocité des échanges. Certains étudiants, conscients de l'aide apportée lors des accueils, entretiennent la relation avec la MNC par le biais d'échanges réguliers. Nous sommes une structure reconnue en Métropole et de plus en plus d'établissements nous contactent afin d'obtenir des renseignements sur les spécificités calédoniennes. Notre structure devient une référence incontournable pour tous les professionnels approchant nos étudiants.

Il est important de lire notre guide avant votre départ. Nous le pensons et le rédigeons en ayant sans cesse à l'esprit les réactions de ceux qui arrivent pour la première fois sur le sol métropolitain.

Nous le réécrivons chaque année car nous vivons dans un monde en pleine mutation, et les procédures évoluent au rythme des changements administratifs.

N'hésitez pas à nous contacter afin de vérifier si vos informations sont exactes. Nous yous souhaitons une excellente rentrée 2019/2020.

AGNÈS SIRAUT, CHEF DU SERVICE ÉTUDIANT FORMATION JEUNESSE



# LE SERVICE ÉTUDIANT FORMATION JEUNESSE

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, le Service Étudiant formation jeunesse (SEF) accueille les étudiants au sein d'un espace convivial conçu pour favoriser les échanges

**Des moyens techniques et multimédias :** dans un cadre récemment réaménagé, aux couleurs chaudes, la salle d'accueil du service est dotée d'un photocopieur, d'un scanner, de quatre postes informatiques reliés à un photocopieur.

Vous pouvez consulter vos boîtes mails, effectuer des recherches documentaires et administratives sur les sites internet, constituer des documents reliés pour vos examens, exposés et mémoires.

**Des panneaux d'affichages** vous permettent de consulter rapidement les derniers stages proposés, les opportunités de logement, les adresses utiles.

**Un centre de ressources** équipé de quatre postes informatiques, ainsi qu'un **Point librairie**, sont également ouverts au public au sein de la Maison. Les ouvrages faisant référence à la Nouvelle-Calédonie y sont consultés lors de la rédaction des mémoires d'examens ou sujets de concours.

À la demande de certains étudiants désireux de préparer ensemble exposés ou examens, nous avons également la possibilité de proposer de façon exceptionnelle une salle de réunion.



#### HORAIRES D'OUVERTURE

Service Étudiant formation jeunesse

Lundi au jeudi: 9h30 à 17h30 • Vendredi: 12H00 à 17H30.

Centre de ressources et Point librairie

Lundi : 14h à 17h30 • Mardi au jeudi : 9h30 à 12h / 14h à 17h30

Vendredi: 9h30 à 12H00.

# **ORGANIGRAMME DU SERVICE**



AGNÈS SIRAUT
CHEF DU SERVICE ÉTUDIANT FORMATION JEUNESSE (SEF)
agnes.siraut@mncparis.fr



ADRIEN TROHMAE
RÉFÉRENT VIE ÉTUDIANTE / COORDINATION NUMÉRIQUE
vie-etudiante@mncparis.fr



FRANCIS IXEKO
ASSISTANT VIE ÉTUDIANTE ET SECRÉTARIAT secretariat-sef@mncparis.fr
Tél.: 01 42 86 70 01 (central téléphonique)



MARINE GUYEN RÉFÉRENTE BOURSIERS boursiers@mncparis.fr



BRANDON RAMBANS
ASSISTANT BOURSIERS
secretariat-sef@mncparis.fr

# POUR TOUTE COMMUNICATION AVEC NOTRE SERVICE, RAPPELEZ LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Adresse mail conforme: prenom.nom@nom de domaine (Ex.: yahoo.fr / gmail.com / hotmail.fr...)
- 2. Identification par mail: prénom et nom, boursier, non-boursier.
- **3.** Identification téléphonique : nom, prénom, province, boursier, non-boursier, objet de la communication.



# IMPORTANT Pour votre identification Utilisez le prénom inscrit sur votre passeport.

# **ÉVOLUTION DES MISSIONS**

La MNC organise chaque année, à diverses périodes, des accueils groupés en direction de plusieurs types de publics étudiants :

- Les boursiers des trois provinces.
- Les non-boursiers de la Province Sud sous réserve qu'ils se soient inscrits auprès du service organisateur (Direction de l'Éducation de la Province Sud).
- ➤ Les non-boursiers des trois provinces dans la mesure où ils arrivent à plusieurs et préviennent la MNC au moins un mois avant leur départ. Cette mesure est assujettie à une prise en charge par les familles : frais de transfert et d'hébergement sur Paris le temps des ateliers.
- Les étudiants issus des "PRÉPA" des lycées Jules-Garnier, Lapérouse et Grand Nouméa.
- Les étudiants issus des lycées adhérents au dispositif du pôle Égalité des chances de l'Institut d'études politiques de Paris.
- Les étudiants issus de la filière PACES Nouvelle-Calédonie.
- Des groupes de lycéens primés ou se déplaçant dans le cadre des classes Europe.

## **LE RÉSEAU**

Nous développons notre réseau en direction de plusieurs structures :

- > Entreprises pour les stages en Métropole et en Nouvelle-Calédonie.
- Banques.
- Structures d'accueil pour le logement.
- > Sécurité sociale et mutuelle.
- Caisse d'allocation familiale.

Le Service Étudiant formation jeunesse répond aux sollicitations institutionnelles de la Nouvelle-Calédonie. Les compétences spécifiques des personnes en place au sein de ce service concourent à l'observation des profils divers des étudiants qui viennent en Métropole et à l'analyse des besoins de chacun. C'est pourquoi, au fil de ces dernières années, nous enregistrons des sollicitations de plus en plus nombreuses de la part des parents et étudiants hors dispositif provincial. Nos publications et actions ont suscité un intérêt tant en Nouvelle-Calédonie qu'en Métropole. Tous les ans, de nouvelles évolutions obligent à la vigilance et le service s'informe et se déplace afin d'être au fait des réalités de terrain.

Les fonctionnements régionaux diffèrent et les métropoles s'organisent de façon distincte. En ce cas, il existe souvent une structure référente à Paris et le Service Étudiant établit des partenariats afin d'avoir des interlocuteurs privilégiés. La MNC a signé une convention de partenariat avec le cabinet Couralet pour un suivi plus efficace ayant pour objectif la réussite de tous les étudiants venus poursuivre leurs études en Métropole.

Missionnés par les provinces Sud et Îles pour un accompagnement pédagogique des étudiants, le Service Étudiant de la MNC et le cabinet Couralet ont décidé de croiser leurs regards sur les étudiants et d'unir leurs efforts dictés par les mêmes convictions et les mêmes valeurs. Notre public est divers et les réactions de chacun dépendent de la motivation, de la préparation familiale, pédagogique, institutionnelle, et surtout de la façon dont l'étudiant utilise ses compétences et les outils mis à disposition afin de se les approprier et les adapter aux situations rencontrées.



Christian COURALET: 06 77 75 86 64 / c.couralet@orange.fr

Isabelle DRIVET: 06 35 29 24 87 / idrivet@yahoo.fr

# **ÉVOLUTION DES PARTENARIATS**

Nous sommes en constante recherche de partenaires pour le logement, les stages, les structures d'accueil, le conseil mutualiste et autres. Nos partenariats sont affichés sur notre site comme sur notre guide, mais les contacts avec ces partenaires doivent transiter par la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Les conventions qui nous lient impliquent des relations avec des interlocuteurs privilégiés qui n'ont pas obligatoirement une interface dédiée au public. Concernant la Sécurité sociale, les personnes avec lesquelles nous communiquons ne reçoivent pas de public, aussi nous ne donnons pas les contacts.

## **PARTENARIATS LOGEMENTS**

- Centre national des œuvres universitaires et scolaires : suivi commun des dossiers des logements universitaires pour les étudiants calédoniens.
- Cité internationale universitaire de Paris : 60 logements réservés.
- Les Estudines : 26 villes.
- Nexity Studéa: résidences privées étudiantes, parc de 50 résidences et 15 000 logements à Paris et en province. BVJ: Bureau Voyage Jeunesse, hébergement "courts séjours" pour des étudiants.
- Résidhome : hébergement "courts séjours" pour des étudiants ou autres Calédoniens.

# En dehors de nos partenariats vous pouvez consulter et réserver en ligne sur les sites suivants :

- Plateforme IMMOJEUNE. Pour un accès privilégié aux Néo-Calédoniens, n'hésitez pas à nous demander le mot de passe.
   Les Calédoniens qui possèdent un bien en Métropole peuvent le proposer sur ce site en passant par la Maison de la Nouvelle-Calédonie.
- Les résidences Studelites
- Les résidences Campuséa
- Les résidences du groupe ALJT

Voir présentation détaillée des partenariats logements en page 49.

## PARTENARIATS ENTREPRISES POUR LES STAGES

Les étudiants inscrits sur le Portail Étudiants peuvent imprimer une lettre émanant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris pour appuyer leur candidature à un stage. Ce courrier permet d'expliquer l'importance pour les jeunes Calédoniens de bénéficier d'une expérience métropolitaine au cours de leur cursus. Les entreprises sollicitées peuvent ainsi prendre des renseignements complémentaires auprès de notre structure.

## Toute demande de stage faite avec le formulaire MNC doit être assortie :

- d'une lettre de motivation ;
- > d'un CV:
- de la durée du stage : date de début et date de fin de stage ;
- > de la convention de stage.

#### **L'anticipation**

Dès que vos dates de stage sont connues, il faut que vous commenciez à effectuer vos recherches. L'obtention d'un stage, c'est en moyenne une centaine de demandes envoyées. Nous vous conseillons de noter les dates d'envois, les noms des destinataires, les réponses faites. N'hésitez pas à relancer, voire à demander des entretiens.



### Il convient de préciser le lieu désiré pour faire ce stage.

Sur le Portail Étudiants de la MNC, nous centralisons les offres de stage et d'emplois émanant de la Nouvelle-Calédonie et de certains groupes métropolitains :

http://www.mncparis.fr/portail-etudiants



#### POINT INFO

**Un travail commun avec l'ensemble des étudiants est en cours** Le SEF poursuit en 2019 la rédaction de son répertoire d'entreprises.

## **CONSEILS**

Le Service Étudiant propose des formations pour accompagner les demandes de stages des étudiants. Aussi nous vous conseillons de consulter régulièrement **le site et la page Facebook de la MNC** afin de vous tenir informé.



# **IMPORTANT** Attention!

Rechercher un stage prend du temps et il faut parfois effectuer plus de 100 demandes. Aussi, anticipez et commencez vos recherches dès que vous connaissez vos périodes de stage!!

# DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE VERS LA MÉTROPOLE

# LES INSCRIPTIONS

## ■ LE PORTAIL ÉTUDIANTS

Votre inscription commence avant votre départ pour la Métropole. Votre I.N.E (n° figurant sur le relevé de notes du baccalauréat) est essentiel pour votre identification. Avant de partir, rendez-vous sur le site de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris : <a href="www.mncparis.fr">www.mncparis.fr</a>. Cliquez sur l'onglet étudiant en haut de la page, puis sur **Portail Étudiants**. Vous lirez la mention : je ne suis pas inscrit, et vous remplirez la première partie du formulaire concernant vos données en Nouvelle-Calédonie. **Créez et retenez votre mot de passe.** Ce mot de passe vous donne accès à un espace personnalisé, source d'informations pratiques et pédagogiques. Entrez sur votre profil à l'aide de votre mot de passe et activez votre session.

Dès votre arrivée, au fur et à mesure de votre installation, vous pourrez compléter votre profil. Il est primordial que vos coordonnées soient à jour : n° de téléphone ; adresse mail ; adresse personnelle ; adresse de votre établissement d'études ; cursus d'études ; date d'entrée dans le cursus. **Remplissez l'ensemble du formulaire pour votre confort.** 

S'inscrire sur le Portail Étudiants de la Maison de la Nouvelle- Calédonie relève d'une démarche citoyenne. Cette inscription obligatoire pour les boursiers des trois provinces reste fortement conseillée à tout étudiant calédonien venant faire ses études en Métropole. La Maison de la Nouvelle-Calédonie est une référence et nous sommes régulièrement contactés par les mutuelles ou banques, lesquelles, faute d'adresse correcte, ne peuvent vous transmettre des informations essentielles pour votre quotidien.



#### **IMPORTANT**

Pour toute demande auprès de nos services, et pour votre suivi, il est obligatoire de vous inscrire sur le Portail Étudiants www.mncparis.fr/portail-etudiants

#### Les avantages pour l'étudiant

- Liberté d'accès à un espace de renseignements confidentiels.
- Accès à des formulaires préremplis.
- Offres de stages et d'emplois.
- Fiches pratiques : administratives et pédagogiques.
- Identification aisée lors d'une demande de renseignements.
- Communication rapide par mailing lors de la diffusion des informations urgentes destinées aux étudiants.

#### Les avantages pour la communauté étudiante calédonienne

- Ce Portail constitue aujourd'hui le seul observatoire de la population étudiante calédonienne en Métropole.
- L'observatoire permet l'étude des flux étudiants.
- L'ensemble des données fournies par les étudiants oriente nos recherches en termes de logements et stages.
- Le nombre d'étudiants inscrits sensibilise les partenaires et les encourage à poursuivre leurs efforts pour cette communauté grandissante.

Pour tout renseignement, notre service vous demandera si vous avez fait votre inscription en ligne.

## Nous vous rappelons que vos données sont confidentielles.

Le Portail sert à des statistiques globales : localisation des villes étudiantes ; informations sur les cursus préparés et les éventuels retours en Nouvelle-Calédonie dans des domaines professionnels spécifiques. Il est important également pour vos familles que vous soyez inscrits sur le Portail Étudiants : il nous permet de disposer des informations pour vous contacter en urgence.



#### **IMPORTANT**

**Votre inscription nous permet de défendre les intérêts de tous** en justifiant du nombre d'étudiants présents en Métropole et en les localisant.

## **PARCOURSUP 2019/2020**

### (Infos à retrouver sur le site (https://www.parcoursup.fr)

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France. Cette inscription est obligatoire pour

tous les lycéens, apprentis, étudiants qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur (Licences, BTS, DUT, CPGE, écoles d'ingénieurs, écoles d'infirmières, instituts du travail social, etc.)

### ÉCHÉANCIER

- 22 janvier au 14 mars inclus Inscription et formulation des voeux.
- ➤ 15 mars au 3 avril inclus Confirmation des voeux.
- > 15 mai au 19 juillet Phase d'admission.
- 22 mai au 21 septembre 2018 inclus
   Accès aux décisions des établissements de formation.
   Réponse aux propositions d'admission.

#### **IINE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE**

#### La plateforme Parcoursup permet :

- de créer votre dossier de préinscription ;
- de trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur: à chaque fois que vous sélectionnez une formation, ses caractéristiques s'affichent, notamment les connaissances et compétences attendues, la capacité d'accueil, les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers;
- de saisir vos vœux de poursuite d'études sans les classer et de compléter votre dossier avec les éléments demandés par les formations que vous avez choisies;
- de confirmer vos vœux pour qu'ils puissent être examinés par les formations que vous avez choisies;
- de recevoir des propositions d'admission des formations et d'y répondre dans les délais indiqués.

### DES INFORMATIONS POUR VOUS ÉCLAIRER DANS VOS CHOIX

Pour chaque formation, vous trouverez dans Parcoursup:

- les dates des journées "Portes ouvertes" ou des journées ou semaines d'immersion organisées par les établissements qui vous intéressent;
- des contacts pour échanger avec un responsable pédagogique, un référent handicap ou un étudiant ambassadeur de la formation demandée;
- une description précise: l'organisation des enseignements, les parcours de réussite proposés, les taux de réussite, les débouchés, les capacités d'accueil, des informations pour les candidats en situation de handicap, les taux de bourses applicables etc.;
- les attentes : les connaissances et compétences nécessaires pour réussir ;
- les critères généraux d'examen des vœux.

### Les sites publics à consulter pour s'informer

- education.gouv.fr
- > legifrance.gouv.fr
- enseignementsup-recherche.gouv.fr
- > service-public.fr
- etudiant.gouv.fr
- ➤ data.gouv.fr
- gouvernement.fr



#### RETROUVEZ PARCOURSUP SUR VOTRE SMARTPHONE

Télécharger l'application dédiée grâce au QR code page 82.

# LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

# DSE 2019/2020 : Demande de Bourse Crous (État) et logement (voir ci-dessous)

Informations à retrouver sur le site : www.etudiant.gouv.fr

## LES ÉTAPES POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)

Calcul	Accédez au simulateur de bourse.
Demande	Saisissez votre demande du 15 janvier au 15 mai.
Réponse	Sous 48h, réception du DSE sur votre adresse mail (attention adresse mail valide : prénom.nom@serveur de votre choix).
Validation	Si votre dossier est complet, vous n'avez plus de démarches à effectuer. Sinon, vous devez sous 8 jours renvoyer votre DSE et/ou les pièces réglementaires.
Notification	Réponse de principe du Crous dans les 30 jours.
Confirmation	De juin à octobre, votre futur établissement d'enseignement supérieur confirme au Crous votre inscription.

### SAISISSEZ VOTRE DSE DU 15 JANVIER AU 15 MAI 2019 POUR LA RENTRÉE 2019 / 2020

Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux, dans la même académie, ou dans des académies différentes (1 vœu par formation).

Après votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur, si vos vœux DSE et Parcoursup ne sont pas en correspondance et concernent des demandes dans des académies différentes de votre **Crous d'accueil**, rapprochez-vous de celui-ci, votre dossier sera simplement transféré.

#### Avant de commencer la saisie, préparez :

L'avis fiscal portant sur les revenus 2017 de la famille : il s'agit de l'avis fiscal 2017 en Nouvelle-Calédonie (alors qu'en Métropole c'est l'avis fiscal 2018 qui porte sur l'année fiscale 2017).

**Vos vœux d'études** dans les académies de votre choix ; au total, vous pouvez effectuer 4 vœux dans des académies différentes.

Le Revenu fiscal de référence demandé sur le formulaire n'existe pas en Nouvelle-Calédonie.

Le Revenu brut global (RBG) sera noté deux fois : une fois à son emplacement et aussi en remplacement du Revenu fiscal de référence.

**Le n° de référence fiscal de 13 chiffres** ne figure pas sur le document de Nouvelle-Calédonie. Pour passer à la page suivante, vous validez trois fois de suite le n° du foyer fiscal et, comme il ne sera pas reconnu, automatiquement vous pourrez poursuivre votre inscription.

## DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT 2019/2020 : DEMANDE DE LOGEMENT CROUS

**Site:** https://trouverunlogement.lescrous.fr/

## Les logements des Crous sont destinés en priorité aux étudiants boursiers.

- Pour faire une demande de logement il faut au préalable remplir le Dossier social étudiant (DSE) et cocher la case « Je demande un logement ».
- ➤ Il faut ensuite compléter et préciser sa demande en allant sur https://trouverunlogement.lescrous.fr/

Avec ce nouveau site, vous avez tout un panorama de ce que les Crous peuvent vous proposer. Vous géolocalisez les résidences par rapport aux lieux d'études et vous bénéficiez d'un descriptif détaillé du lieu et de photos, tant de l'ensemble de la résidence que des logements.

Il est possible de faire **deux vœux par secteur, sur trois secteurs maximum** (on entend par secteur les villes de l'académie). Vous pouvez faire plusieurs demandes dans une même résidence quand plusieurs types de logements sont proposés. Vous pouvez également privilégier la **colocation**.

Dans le cas d'une première demande, les attributions sont prononcées fin juin par le directeur général du Crous. Vous en êtes informé(e)s par SMS et par e-mail. Vous disposez ensuite d'un délai de 7 jours pour confirmer en ligne la réservation (et effectuer le paiement par carte bancaire).

Pour le logement, la date limite de dépôt et de modification des demandes était fixée au 17 juin pour permettre l'attribution des premiers logements aux futurs étudiants. Pour ceux qui n'ont pas fait de démarches avant cette date et en particulier les élèves qui acceptent maintenant une proposition dans le cadre de Parcoursup (phase principale ou complémentaire), il sera possible à compter du 4 juillet (10h) de faire une demande de logement auprès des Crous qui y porteront la meilleure attention et les traiteront avec réactivité **Site :** https://trouverunlogement.lescrous.fr/



#### POINT INFO

Pour tout renseignement et contact, créez votre compte sur : www.messervices.etudiant.aouv.fr

# **CONSEILS RELATIFS AUX INSCRIPTIONS**

Nous sommes très souvent sollicités au moment des inscriptions, aussi quelques rappels sont nécessaires :

- N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire.
- Faites des demandes de bourses et de logement même si vous pensez être hors critères. Il existe une bourse à échelon 0 du Crous qui permet de bénéficier du Passeport mobilité à taux partiel. Même si ce n'est pas une bourse d'études, il est intéressant de faire son dossier.
- Faites votre dossier avec une adresse mail conforme: prenom.nom@nom de domaine (Ex.: yahoo.fr / gmail.com / hotmail.fr)
- Retenez vos mots de passe.
- Vérifiez la validation de vos inscriptions et suivez en ligne l'évolution de votre dossier.



#### POINT INFO

Suivez votre dossier et consultez les messages dans votre espace pour connaître le détail de la procédure.

Dossier Crous complet à consulter sur le site de la MNC :

www.mncparis.fr - Onglet "Service Étudiant"/ rubrique "Publications".

Si un document est demandé et que vous ne comprenez pas de quoi il s'agit, adressez-vous à la MNC.

Il est essentiel de répondre afin que votre dossier soit traité.

#### Il est important de respectez les délais!

Renseignez-vous pour les versements éventuels à effectuer avant la rentrée (en particulier logement Crous pour éviter que votre logement ne soit plus libre).

Pour les admissions dans les établissements, n'hésitez pas à contacter l'établissement qui vous accueille pour confirmer votre venue.

Il est important de bien lire les consignes relatives aux inscriptions.

# ■ LES DIFFÉRENTS PORTAILS CIELL2 POUR DES IUT (70 IUT SUR LES 115)

**CIELL** est une application "générique" qui est utilisée par près de cent établissements universitaires ou instituts universitaires en France pour valider les inscriptions. Soyez attentifs aux consignes données par les établissements à l'issue de Parcoursup.

Il existe une vingtaine de portails CIELL en France.

Chaque portail couvre le dépôt de candidature d'une offre de formation différente. De fait, l'identifiant et le mot de passe d'un candidat seront différents d'un portail à un autre.

Toutefois, certains portails regroupent plusieurs établissements ou instituts : toutes leurs offres de formation sont visibles sur le même site et le couple identifiant/mot de passe est alors unique pour le candidat.



Si un candidat a égaré son identifiant ou s'il veut s'informer de l'état de ses demandes, il devra s'adresser aux établissements concernés par sa candidature.

Les informations d'une candidature déposée sur un portail ne sont pas visibles d'un autre portail.

www.candidature-ciell.fr/spip.php?rubrique11

MÉMO

# LES BOURSES D'ÉTUDES

Nous conseillons aux étudiants qui décident de poursuivre leurs études en Métropole de participer à la campagne organisée par le Cnous et de constituer un dossier en ligne. (DSE). D'autres types de bourses sont également possibles à obtenir auprès de l'État ou des collectivités calédoniennes en fonction de vos orientations.

# BOURSES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Depuis l'année scolaire 2015/2016, les bourses sur critères sociaux émanant du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation sont gérées par les Crous. Ainsi, les étudiants ayant droit à ces bourses bénéficient d'un paiement mensuel, à partir du mois de septembre, et non plus avec un différé, comme c'était le cas précédemment.

# **E**ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles tous les étudiants qui souhaitent s'inscrire ou qui sont déjà inscrits dans un établissement agricole public ou privé sous contrat, et qui remplissent les critères sociaux habituels.

# COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE BOURSE ET DE LOGEMENT POUR 2018-2019 ?



#### **POINT INFO**

Pour toute information complémentaire

https://www.crous-creteil.fr/demanderune-bourse/conditionsgenerales-dattribution- dune-bourse-de-lenseignement-superieur/ bourses-ministere-de-lagriculture-de-lagroalimentaire-de-foret/

Les étudiants qui ont fait une candidature en BTSA, classe préparatoire aux grandes écoles et en école supérieure de l'enseignement agricole, ou qui y sont déjà inscrits, peuvent présenter leur demande de bourse sur critères sociaux via <u>etudiant.gouv.fr</u> ou sur le site du Crous de leur académie (voir la rubrique "Saisir votre demande").

# **BOURSES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

La Maison de la Nouvelle-Calédonie n'instruit aucune demande de bourse, aussi convient-il de contacter vos provinces respectives pour déposer un dossier et connaître les calendriers et échéances.

## BOURSE D'ENCOURAGEMENT À LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE (BERU)

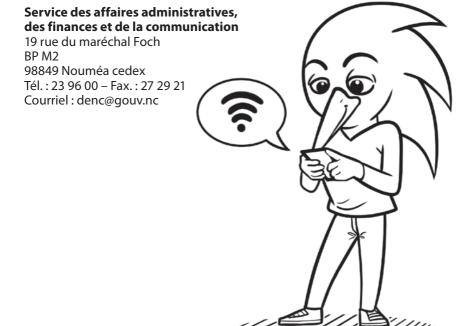
#### Source du document :

https://denc.gouv.nc/textes-de-reference/bourse-dencouragement-la-recherche

« Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie institue une bourse d'encouragement à la recherche universitaire destinée aux étudiants doctorants qui préparent une thèse ou des travaux de recherche présentant un intérêt pour la Nouvelle-Calédonie. »

#### LA CAMPAGNE 2019 EST FIXÉE DE MARS À JUILLET 2019.

Les renseignements et le dossier concernant cette bourse peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie.



# LES CONTRATS DOCTORAUX PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE DOCTORALE DU PACIFIQUE INIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

#### Calendrier prévisionnel de disponibilité des supports au 21/02/2019

DATES	THÈME « CRESICA »	REMARQUES
	« Analyse et accompagnement de l'évolution sociétale et institutionnelle »	Recrutement possible dès août 2019
05 AVRIL 2019	« Valorisation du capital naturel : biodiversité, mines et environnement »	Support scindé en 2 demi- supports (*) Recrutement septembre ou octobre 2019
11 JUILLET 2019	Libre (**)	Possibilité de scinder en 2 demi-supports (*) Recrutement septembre ou octobre 2019
	« Amélioration de la santé »	Possibilité de scinder en 2 demi-supports (*) ? Recrutement septembre ou octobre 2019
06 AOÛT 2020	« Valorisation du capital naturel : biodiversité, mines et environnement ? »	Report au 01 septembre 2020
15 AOÛT 2020	« Analyse et accompagnement de l'évolution sociétale et institutionnelle »	Possibilité de scinder en 2 demi-supports (*) Report au 01 septembre 2020
12 NOVEMBRE 2020	Libre (**)	Report au 01 janvier 2021

Quatre supports de contrat doctoral sont disponibles. Trois d'entre eux sont proposés pour un recrutement en septembre ou octobre 2019 ; le quatrième support (SHS au sens large) est proposé pour un recrutement dès août.

### L'appel à projet est ouvert à partir du 04 mars 2019.

Tous les projets devront parvenir au secrétariat de l'École doctorale (<u>admin\_ed@unc.nc</u>) sous format PDF, **au plus tard pour le 21 juin 2019 à midi.** 

Le conseil restreint de l'École doctorale se réunira pour auditionner les candidat(e)s fin juin / début juillet 2019.

Source : École doctorale de La Nouvelle-Calédonie. Vous pouvez retrouver ces textes sur votre espace personnel du Portail Étudiants de La Maison de la Nouvelle-Calédonie.

## **BOURSES SCIENCES PO**

## LA PROCÉDURE "CONVENTION D'ÉDUCATION PRIORITAIRE" AVEC L'IEP PARIS

La procédure CEP est une voie de recrutement sélective destinée aux élèves scolarisés dans l'un des 95 lycées partenaires de Sciences Po.

En Nouvelle-Calédonie, 5 établissements sont concernés :

- Lycée Apollinaire-Anova à Païta
- Lycée Antoine-Kéla à Poindimié
- Lycée Do Kamo à Nouméa
- Lycée Dick-Ukeiwe à Dumbéa
- Lycée William-Haudra à Lifou

#### À qui s'adresse cette procédure?

La procédure s'adresse aux élèves qui préparent un baccalauréat dans un établissement d'enseignement secondaire ayant conclu une convention de partenariat avec Sciences Po et qui souhaitent intégrer Sciences Po en première année du collège universitaire.

**ATTENTION:** condition sine qua non pour se porter candidat dans le cadre de ce dispositif, être scolarisé dans un des lycées partenaires depuis la Seconde et être déclaré admissible par celui-ci.



## **BOURSES PROVINCIALES**

La Maison de la Nouvelle-Calédonie travaille étroitement avec les services en charge des boursiers pour les trois provinces.

#### Province des Îles Loyauté

Direction générale des services de Nouméa de la Province des Îles Loyauté (DGSN) Antenne de Nouméa / Service Étudiants
10, rue Georges-Clemenceau
BP 1014
98845 Nouméa Cedex

Tél.: 28 18 26 – Fax: 28 06 00 www.province-iles.nc

#### **Province Nord**

Direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse DEFIJ Koné. Hôtel de la Province Nord BP 41 98860 Koné Cedex

Tél.: 47 72 27- Fax: 47 71 31

E-mail: defij-etudiant@province-nord.nc

www.province-nord.nc

#### **Province Sud**

Direction de l'Éducation de la Province Sud (DES) Bureau d'information et d'aide aux étudiants (BIAE) 55, rue Georges Clemenceau BP L1 98849 Nouméa Cedex

Tél.: 20 49 68 - Fax: 24 60 69

E-mail: des.bourses.etudiants@province-sud.nc

www.province-sud.nc

1ÉMO	

# LA PRÉPARATION AU DÉPART

# LE DOSSIER ADMINISTRATIF

**Tous les étudiants partant pour la Métropole** ont intérêt à se munir d'un dossier administratif en prévision de besoins éventuels.

Nous vous proposons une classification des situations auxquelles vous pouvez être confronté. En fonction de chaque cas, **vous pourrez anticiper et constituer votre dossier.** Dites-vous bien qu'il est préférable de se munir de documents qui ne seront pas obligatoirement utiles plutôt que de ne pas les avoir au moment opportun.

Tous les documents cités peuvent être scannés et transportés sur une clé USB.

## Protégez vos originaux, conservez-les dans votre bagage à main.

Avant de remettre un document à une administration, vérifiez que vous détenez toujours l'original.

Les étudiants mineurs doivent se munir d'une autorisation parentale pour poursuivre leurs études en Métropole.

Les étudiants dont les parents sont séparés ou divorcés doivent se munir d'une attestation de divorce ou de séparation.

**Très important:** avant votre départ veuillez-vous créer une seconde adresse mail à enregistrer dans votre profil Google comme adresse de récupération des documents. De nombreux étudiants conservent leur numéro de téléphone calédonien pour identification et ne reçoivent pas le code de sécurité donant accès à leur boîte mail. **Chaque année des étudiants ont des difficultés pour récupérer leurs documents** 

DOCUMENTS À PRÉVOIR	À QUOI SERT CE DOCUMENT
Une inscription sur notre Portail Étudiants <u>www.mncparis.fr</u>	Obligatoire pour bénéficier des services MNC
Photocopie du passeport couleur	En cas de perte ou vol le duplicata est souhaité
Acte de naissance avec filiation ou acte intégral datant de moins de trois mois	Pour la Sécurité sociale
Carnet de santé	Pour simplifier les visites et assurer un suivi
Originaux de vos diplômes	Indispensable pour les copies nécessaires aux inscriptions
Attestation de la fin des droits aux allocations familiales	Ce document permet de bénéficier des allocations logement
Attestation de votre participation à la Journée d'appel à la Défense (JAPD)	Pour tous Pour tous
Photocopie du dernier avis d'imposition de vos parents ou tuteurs légaux	Constitution des dossiers logement
Copie des trois dernières fiches de salaire des parents ou fiches de pension si les parents sont retraités.	Constitution des dossiers logement
Déclaration manuscrite d'hébergement : "Je soussigné(e) héberge etc."	Constitution des dossiers logement
Justificatif d'adresse de vos parents ou tuteurs (facture EEC ou de téléphone) + e-mail + téléphone	Constitution des dossiers logement. Document attestant de votre précédent lieu d'habitation
RIB compte métropolitain + carte bancaire + carnet de chèques	Indispensables pour payer les différents frais de rentrée, etc.
Une attestation de bourse provinciale	Pour les boursiers gérés par la MNC
Une notification d'attribution conditionnelle ou définitive de bourse Crous	Pour les boursiers gérés par la MNC, mais aussi pour les dossiers logement
Un justificatif de votre adresse en Métropole + mail + téléphone	Pour une communication plus aisée
Certificat de "Non-imposition"	Pour le dossier bourse État éventuellement



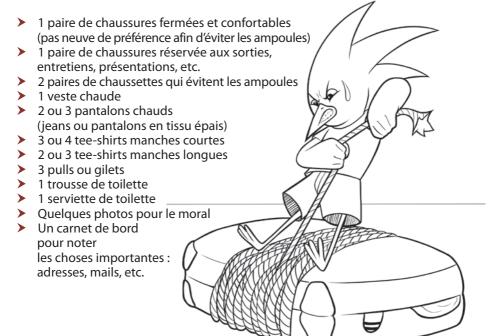
# LA VALISE

Le sac à dos, en bagage cabine, vous servira lors de tous vos déplacements en Métropole. Pour la soute, la valise à roulettes est préférable au grand sac qui est malmené pendant le transport et qui arrive souvent endommagé. Vous devrez ensuite marcher avec vos bagages et les porter dans tous les transports en commun. Il est encombrant et parfois lourd. Prévoyez une petite sacoche que vous conserverez avec vous, pour les papiers d'identité et votre argent.

Très important: soyez autonomes avec vos bagages et assurez-vous de pouvoir tout porter seul.

**ATTENTION**, même si vous avez droit à deux valises de 23 kg, assurez-vous de pouvoir vous déplacer seul avec vos bagages. Il est inutile de vous charger de vêtements d'hiver, que vous achèterez sur place. Dans le bagage cabine, vous devez mettre tout votre dossier administratif ainsi que vos objets de valeur (ordinateur). **Tous vos bagages doivent être étiquetés avec vos nom, prénom et adresse de destination** lorsqu'elle est connue, ou à défaut l'adresse de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.





33

Il est impératif de ne pas mettre vos originaux et objets de valeur dans les bagages qui vont en soute.

**Conservez les factures des choses neuves** que vous mettez dans votre bagage afin d'avoir des justificatifs en cas de perte de bagage. Établissez et **conservez sur vous un inventaire** de ce qui est dans votre valise.

# LE BUDGET

Nous conseillons à tous les étudiants boursiers ou non-boursiers d'aborder la rentrée avec une somme d'argent permettant de payer la caution d'un appartement, le premier loyer et les frais d'inscription. Il est important pour chacun de pouvoir communiquer et d'être joignable, d'où l'achat d'un téléphone. L'ordinateur devient également l'outil de travail incontournable. Pour ceux dont le projet d'études en Métropole est récent, vous disposez de huit mois entre l'admission Parcoursup et le départ pour préparer financièrement votre rentrée. Une avance de 3 000 € (soit 240 000 XPF) permet de faire face à toutes les difficultés.

#### En 2019

La Sécurité sociale reste gratuite pour l'ensemble des étudiants. Les étudiants boursiers de l'État (Crous) sont exonérés des droits d'inscription universitaire. Ils ne paient ni les frais de scolarité ni la CVEC (Contribution Vie étudiante et de Campus).

**La Contribution Vie Étudiante et de Campus** (CVEC) est obligatoire depuis 2018 et s'élève à un montant de 90€.

### FRAIS D'INSCRIPTION

CURSUS	FRAIS INSCRIPTION (en €)	FRAIS INSCRIPTIONS (en XFP)
Licence	170 €	20 286 XFP
Master	243 €	28 997 XFP
Doctorat	380€	45 346 XFP
Ingénieur	610 €	72 792 XFP
<b>DUT et DEUST</b>	170 €	20 286 XFP
BTS	Dans les lycées d'enseignement publics pas de frais d'inscription.  Attention aux établissements privés.	

## FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES ÉTUDES DE SANTÉ

CURSUS	FRAIS INSCRIPTION (en €)	FRAIS INSCRIPTION (en XFP)
Diplôme d'État de Médecin, dentiste, Pharmacien	380€	45 346 XFP
Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM), le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) et le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. (DFASO).	243 €	28 997 XFP
Diplôme d'État de sage-femme	243 €	28 997 XFP
Diplôme d'État de vétérinaire	159€	18 973 XFP
Diplôme d'État de psychomotricien	1316€	157 040 XFP
Diplôme d'État d'audioprothésiste	466€	55 608 XFP
Certificat de capacité d'orthophoniste	539	64 319 XFP
Certificat de capacité d'orthoptiste	330 €	39 379 XFP

## **VERSEMENT**

Le règlement des frais d'inscription doit, en principe, être effectué en une seule fois. Mais l'établissement peut proposer à l'étudiant de payer en plusieurs fois. Il est obligatoire de respecter les échéances. Dans les écoles privées, un échelonnement de paiement est proposé mais, là encore, les rappels ne sont pas de mise et l'étudiant doit honorer les échéances. En cas contraire, il peut se retrouver non inscrit dans son école.

## **EXONÉRATION**

Les étudiants boursiers État bénéficient d'une exonération des droits de scolarité. Un étudiant qui compte **faire une année de césure** peut aussi, sous certaines conditions, bénéficier de l'exonération des frais d'inscription.

## **COTISATION SÉCURITÉ SOCIALE**

Pour la rentrée 2019, la gratuité de la cotisation de Sécurité sociale étudiante. est maintenue. La procédure pour obtenir sa couverture sociale est décrite en page 61.

## **CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE**

Nouvelle cotisation CVEC obligatoire d'un montant de 90 € soit 10 740 XFP.

## RESTAURANT UNIVERSITAIRE

Le prix du ticket de restaurant universitaire (Resto U) est maintenu au tarif de 3,25 €.

# CHOISIR SA VILLE D'ÉTUDES

Avec la mise en place de Parcoursup (dispositif qui succède à Admission Post BAC), les étudiants doivent émettre des vœux et intègrent la ville où ils sont admis.

Si votre vœu d'études vous offre la possibilité de postuler dans plusieurs villes, quels critères retenir pour choisir la ville la plus appropriée ?

- Certains retiennent le critère du classement de l'université ou école choisie.
- Certains choisissent la ville qui est à proximité d'un membre de la famille ou d'un ami.
- Certains souhaitent vivre dans les régions de l'Hexagone les plus ensoleillées.

Chaque choix se défend mais il nous semble opportun de vous proposer un classement des villes en fonction de leur coût. Vous trouverez un tableau ci-joint qui classe 40 villes par cherté de vie. Le tarif affiché prend en compte :

- Les dépenses de consommation (alimentation, charges, loisirs, frais d'inscription, droits d'inscription et CVEC: Contribution Vie étudiante et de Campus).
- 2. Les moyens des logements dans la ville citée.
- 3. Le coût annuel des transports.

La ville la plus chère reste Paris, mais c'est également la ville étudiante phare. Au sein de la communauté calédonienne, Paris reste en tête de liste et affiche la communauté étudiante la plus nombreuse. Le prestige de certaines écoles et universités, la diversité des choix, la situation de la Maison de la Nouvelle - Calédonie (soutien incontestable et nécessaire pour de nombreux étudiants) justifient sans doute ce constat.

La réussite d'un étudiant dépend bien sûr du travail fourni, mais aussi de son environnement et de la façon dont il assume les charges administratives. Le tout assure un équilibre psychologique favorable à la réussite.

C'est pourquoi il nous semble très important de prendre connaissance de la différence des coûts. Il y a 60 000 XFP d'écart de dépenses mensuelles entre la ville la plus chère et celle la moins onéreuse.

Outre les aspects financiers, certains étudiants se sentent mieux encadrés et plus en sécurité dans des villes plus petites. Ils ne sont pas les seuls et certaines villes moyennes sont réputées pour l'encadrement de leurs étudiants et la qualité des prestations offertes.

Pour tout renseignement contactez le Service Étudiant / coordonnées sur notre site : <u>ww.mncparis.fr</u> dans l'onglet "Étudiants"

# ■TABLEAU DES COÛTS PAR VILLE D'ÉTUDES

### Informations émanant du dossier de presse de l'UNEF du 23 août 2018

VILLE	COÛT MENSUEL EN €	COÛT MENSUEL EN XPF
Paris	1 224,26 €	146 093 XPF
Nanterre	1 100,26 €	131 296 XPF
Créteil	1 089,26 €	129 983 XPF
Saint-Denis	1 052,26 €	125 568 XPF
Champs-sur-Marne	1 017,26 €	121 391 XPF
Orsay	1 007,26 €	120 198 XPF
Cergy	991,26€	118 289 XPF
Nice	979,13 €	116 841 XPF
Évry	973.26 €	116 141 XPF
Lyon	931,88€	111 203 XPF
Aix-en-Provence	921,72 €	109 990 XPF
Bordeaux	886,58 €	105 797 XPF
Marseille	885,72 €	105 695 XPF
Lille	876,08€	104 544 XPF
Montpellier	874,72 €	104 382 XPF
La-Rochelle	865,55 €	103 288 XPF
Strasbourg	855,55 €	102 094 XPF
Toulouse	844,88€	100 821 XPF
Grenoble	827,88 €	98 792 XPF
Nantes	815,38 €	97 301 XPF
Rouen	815,04 €	97 260 XPF
Rennes	806,68€	96 263 XPF
Dijon	805,55 €	96 128 XPF
Avignon	804,63 €	96 018 XPF
Amiens	803,05 €	95 829 XPF
Le Havre	800,51 €	95 526 XPF
Metz	798,66 €	95 305 XPF
Tours	794,98 €	94 866 XPF
Orléans	793,38 €	94 675 XPF
Reims	793,06€	94 637 XPF
Nancy	792,58 €	94 580 XPF
Caen	788,51 €	94 094 XPF
Clermont-Ferrand	774,88 €	92 468 XPF
Besançon	774,47 €	92 419 XPF
Angers	762,78 €	91 024 XPF
Saint-Étienne	739,80 €	88 282 XPF
Le Mans	733,13 €	87 486 XPF
Poitiers	728,04€	86 878 XPF
Brest	727,22 €	86 780 XPF
Limoges	720,88 €	86 024 XPF

Les tarifs indiqués restent des moyennes et il convient d'ajouter les vêtements et cosmétiques, ainsi que quelques sorties, voire Internet et téléphonie (200 € soit 23 866 XFP)

# LE LOGEMENT

Pour s'assurer un logement dans votre ville d'études, nous vous conseillons d'anticiper votre recherche. La meilleure période pour chercher un logement se situe entre mai et juillet. Les résidences universitaires privées ou publiques interrogent les étudiants sur leurs vœux de départ à partir du mois de mars. Le temps des collectes des réponses, les résidences commencent à avoir une estimation des logements qui pourront être proposés à la clientèle étudiante à la rentrée suivante. C'est pour cette raison que nous incitons les étudiants néo-calédoniens à effectuer leurs recherches en juin. En juillet, les nouveaux bacheliers commencent leurs recherches, aussi les possibilités se réduisent sur toutes les grandes villes étudiantes.

La période des grandes vacances débute en juillet et il est parfois difficile d'avoir des interlocuteurs au mois d'août, entre autres les Crous.

### ■TAXE D'HABITATION

Il est important de suivre l'évolution de cette taxe en 2019. Auparavant les étudiants qui occupaient un logement au 1er janvier de l'année étaient redevables de la taxe d'habitation réclamée en fin d'année. Cette loi est en cours d'évolution, nous ne manguerons pas de vous informer. D'ores et déjà vous pouvez consulter ce site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F274

### ■ DEMANDER UN LOGEMENT CROUS

Pour prétendre à un logement en résidence Crous, vous devez constituer votre Dossier social étudiant sur messervices.etudiant.gouv.fr dès le 15 janvier pour l'année universitaire suivante. Découvrez les démarches à effectuer pour :

- saisir sa demande :
- suivre sa demande :
- demander sa réadmission en résidence universitaire;
- réserver un logement et payer son loyer en ligne.

Le logement Crous a beaucoup évolué ces dernières années. Il propose les logements les plus intéressants

financièrement.



De nombreuses structures ont été rénovées et de nouvelles formules innovantes existent dans certaines villes comme Lyon, Paris, Bordeaux, Aix-en-Provence, Marseille.

**La colocation**: au sein d'une résidence vous pouvez être accueilli dans un appartement en colocation. Chacun a sa chambre qui ferme à clé. L'espace cuisine est commun. Ces lieux sont récents, bien conçus et permettent à des étudiants de bénéficier d'une aide et d'un soutien d'autres étudiants tout en ayant son propre espace de vie.

**Le coopératif :** au sein de certaines résidences, il est proposé à des étudiants en Master d'être dispensés de loyer en échange d'un soutien études à d'autres étudiants. Tout cela est planifié en fonction de votre disponibilité.

**Rappel aux étudiants:** La Maison de la Nouvelle Calédonie, partenaire de nombreuses structures, reste un référent. Grâce aux relations établies, vous bénéficiez d'un appui précieux. Cet état de fait s'accompagne d'un retour et, en cas de dérive ou dégradation au sein des logements que vous louez, nous sommes contactés immédiatement. La Maison de La Nouvelle Calédonie ne prend pas en charge les dépenses qui vous incombent. Vous assumerez le coût des dégradations.



Tous les tarifs mentionnés le sont à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la région. Que vous soyez boursier ou non-boursier, il est bien de prévoir ces dépenses, afin de faire une rentrée dans de bonnes conditions.

Nous rappelons qu'une bourse d'études constitue une aide, mais ne peut se substituer à une aide parentale.

De nombreux étudiants métropolitains et calédoniens se trouvent un petit job pour financer une partie de leurs études.

# ARRIVÉE EN MÉTROPOLE

# L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

# L'ARRIVÉE À PARIS

La Maison de la Nouvelle-Calédonie assure des transferts d'étudiants entre l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et le centre de Paris où se situe une structure d'hébergement avec laquelle nous travaillons. Les transferts sont assurés par des bus que nous réservons en fonction des demandes.

### PUBLICS CONCERNÉS

- Accueil des étudiants boursiers des trois provinces dans la continuité du dispositif mis en place par celles-ci.
- Accueil des étudiants non-boursiers de la Province Sud qui se sont inscrits au préalable afin de bénéficier de cet accompagnement.
- 3. Accueil des étudiants non-boursiers de la Nouvelle-Calédonie dans la mesure où ils préviennent avant leur départ, envoient leur billet d'avion et prennent en charge les frais inhérents au transfert et à l'hébergement sur Paris. Coût : 29 € soit 3 460 XFP la nuitée à Paris avec petit-déjeuner. Le transfert est calculé au prorata du nombre d'étudiants.
- **4.** Les étudiants qui arrivent seuls peuvent être accueillis par un étudiant et le transfert se fait en RFR

Les familles qui souhaitent un accueil pour leur enfant sont priées de nous contacter au moins 10 jours avant l'arrivée de l'étudiant. Les demandes faites la veille pour le lendemain sont ingérables.



#### IMPORTAN1

**Prévoir un deuxième e-mail,** afin de pouvoir recevoir le code de sécurité souvent demandé lors de votre connexion à votre boîte mail.

# ■AÉROPORT ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE

Vous trouverez dès votre sortie de l'avion sur le mur faisant face :

Écran d'indication du n° du tapis roulant qui distribue votre bagage.
 (AFFICHAGE: n° du vol et n° du tapis de distribution des bagages).

**Conservez bien vos titres de transport** jusqu'à l'ouverture de votre valise. Ils sont la preuve de votre voyage et comportent les références dont vous pouvez avoir besoin.

Suivre les pancartes "SORTIE / BAGAGES": Si un bagage manque, faites votre déclaration sur place, avant de sortir de l'espace de distribution des bagages. Si vous n'avez pas encore d'adresse en Métropole, vous pouvez donner l'adresse de : Maison de la Nouvelle-Calédonie, Service Étudiant, 4 bis rue Ventadour 75001 Paris, pour la livraison de votre bagage.

# LES LIAISONS AÉROPORT DE LA VILLE DE PARIS

### LIAISON TAXI

Vous voyagez seul, dirigez-vous vers les stations de taxis afin de vous rendre rapidement à Paris. Ne répondez pas aux sollicitations individuelles dans l'aéroport, et prenez bien un taxi aux stations réservées. La voiture doit avoir l'enseigne "Taxi" sur le toit. Depuis avril 2016, les tarifs des taxis sont fixes.

Coût: 50 € soit 5 970 XPF (bagages compris) de Roissy-Charles-de-Gaulle au centre de Paris.

### LIAISON RFR

La liaison aéroport Roissy-Charles-de Gaulle vers Paris en train RER B Tarif: 10.30 € soit 1229 XFP

### ROISSYBUS

Informations fournies par la RATP:

Liaison bus entre Paris-Opéra et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Tarif: 12 € soit 1 431 XPF (Forfait Navigo zones 1-5 acceptées).

### Fréquences de passage aux arrêts Paris (Opéra) > Charles-de-Gaulle:

de 5h15 à 20h : 15 minutes
 de 20h à 22h : 20 minutes
 de 22h à 00h30 : 30 minutes

### Fréquences de passage aux arrêts Charles-de-Gaulle > Paris (Opéra) :

- de 6h à 20h45 : 15 minutes
- de 20h45 à 00h30 : 20 minutes

### Départ:

- Opéra (angle rue Scribe et rue Auber)
- ➤ Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (Terminaux 1 à 3)

### Durée du trajet : 60 minutes.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie est située à 7 min. à pied de l'arrêt du bus. ARRÊT OPÉRA



### INTÉRESSANT!

### Dézonage du forfait Navigo permanent

Accédez aux aéroports avec votre forfait habituel (Orlyval mis à part).

# ■LES ATELIERS DE LA RENTRÉE

Dans le cadre de nos accueils groupés de juillet à septembre, nous proposons des ateliers aux étudiants inscrits par le biais des provinces et à titre individuel. Ces ateliers sont organisés par le Service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Leurs contenus évoluent chaque année en fonction de l'actualité administrative métropolitaine et des mesures prises par les autorités (ex: texte de loi sur le logement). Nous tenons également compte des questions qui ont été posées dans l'année par les étudiants.

### LES ATELIERS PROPOSÉS

- La Sécurité sociale et la mutuelle complémentaire.
- ➤ Les transports urbains.
- Les bourses études Province Crous.
- Atelier pédagogique.
- Les règles de vie : fonctionnement administratif ; les lois appliquées en Métropole ; les réseaux sociaux ; le réseau calédonien.
- Le logement.
- ➤ La banque.

La priorité est donnée aux ateliers **Logement**, **Sécurité sociale** et **Banque**, car ces sujets constituent la majorité des questionnements tout au long de l'année. À l'aide d'une fiche de suivi, les étudiants programment leur passage dans les atelies proposés. Les étudiants non-boursiers qui souhaitent s'inscrire pourront le faire sur notre site dès le mois de juillet.

Une fiche individuelle d'inscription sera téléchargeable à cette même date.

Ces ateliers ne sont pas un service à la carte. Les étudiants sont répartis par groupe de besoins et leur emploi du temps, sur les trois jours, calculé de façon à ce qu'ils bénéficient de l'ensemble des ateliers sans restriction. Les groupes sont constitués avant l'arrivée des étudiants, à partir des données envoyées par mail et en fonction des démarches à finaliser. Les informations données sont essentielles pour toutes les catégories d'étudiants et cela évite bon nombre de mails à la rentrée. Il faut comprendre qu'à la période d'août-septembre, nous recevons en moyenne 400 étudiants et que les mêmes questions sont posées. Participer à ces ateliers semble parfois fastidieux, mais nous vous conseillons fortement d'anticiper et de vous y inscrire. Être enregistré à la Maison de la Nouvelle-Calédonie est d'une importance capitale. Les sessions des ateliers sont liées aux dates d'arrivées des étudiants dont les listes sont fournies par les provinces.

# L'ANTICIPATION : UNE DES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Afin de bénéficier au mieux du service "rentrée universitaire" organisé par la Maison de la Nouvelle-Calédonie, voici quelques conseils qui favorisent considérablement votre insertion

- ➤ **CLÉ 1:** Arriver avec ses moyens de paiement (carte bancaire + carnet de chèques).
- **CLÉ 2:** Se constituer un dossier Banque (regrouper les documents bancaires).
- CLÉ 3: Se constituer un dossier Études (regrouper les documents de votre établissement).
- ➤ CLÉ 4: Se constituer un dossier administratif (voir pages 31 et 32).
- CLÉ 5: Se constituer un dossier logement (copie des demandes et dossier garant).
- CLÉ 6: Prévoir l'achat d'un ordinateur et téléphone, outils désormais indispensables pour communiquer et étudier. Vous devez être joignable dès votre arrivée.
- CLÉ 7: Bien conserver tous les mots de passe utilisés. Pour la banque, choisir un mot de passe différent de ceux utilisés pour les autres dossiers.

**LE PREMIER TRIMESTRE** est le trimestre le plus difficile quel que soit le niveau d'études. Vous cumulez :

- ➤ La séparation familiale.
- ➤ L'adaptation à un nouveau milieu social, culturel, intellectuel.
- Un rythme d'études intensif.
- Un environnement étudiant habitué à la concurrence.
- Les difficultés dues à des démarches administratives non finalisées.

C'est au cours de ce trimestre que nous enregistrons le plus d'abandon et la cause est, dans 80% des cas, le cumul des faits cités ci-dessus.

Bien préparée, l'arrivée en Métropole, parfois présentée comme "un parcours du combattant", peut devenir plus confortable.

### **TEAM MNC**

Afin d'étendre notre réseau, nous avons créé en 2018 la TEAM MNC/ÉTUDIANTS.

### LES RÉFÉRENTS ÉTUDIANTS DÉPARTEMENTAUX, RÉGIONAUX ET LES ASSOCIATIONS DES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS

La Maison de la Nouvelle-Calédonie tient à communiquer directement ou indirectement avec le plus grand nombre d'étudiants, actuellement répartis dans 475 lieux d'études. Les seize associations, constituées parfois d'étudiants mais aussi de jeunes travailleurs ou militaires, ne peuvent être les seuls relais entre la MNC et les étudiants. L'association fédère au sein de sa ville et le principe du référent répond parfaitement aux objectifs communs. Le référent est la personne proche que l'on peut appeler lorsque « l'on n'ose pas... ». La première année, de nombreuses démarches ne sont pas finalisées par manque de pratique, de disponibilité, de courage, mais aussi et surtout par ignorance. Les étudiants ne se rendent pas toujours compte des incidences que peuvent avoir des démarches inachevées.

### Le référent ou l'association ne sont pas des substituts de la MNC.

Les référents et associations relèvent d'un public étudiant devant se consacrer à ses études. Ces personnes se désignent volontaires pour transmettre des informations, poser des questions, signaler le cas échéant une personne en souffrance. Les échanges concernent des actions menées par le service :

- Renforcer des partenariats.
- Offrir un soutien aux étudiants.
- Relayer des informations auprès des administrations.
- Soutenir un étudiant pour un projet particulier.

# Toutes les formes de soutien exigent votre inscription sur notre Portail Étudiants.



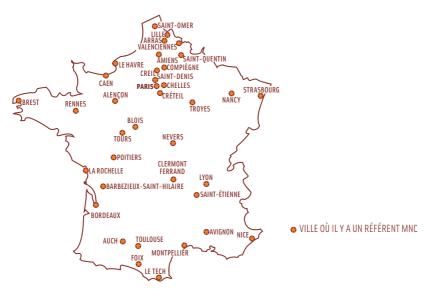
### LES BÉNÉVOLFS

Nous remercions les personnes qui vivent en Métropole et qui, spontanément, nous proposent leur aide chaque année.

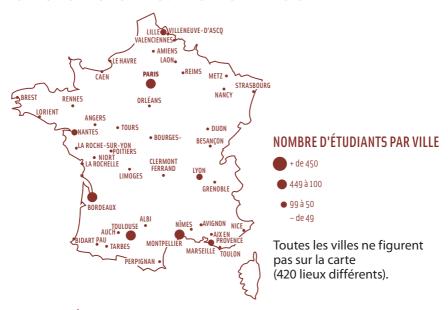
## LA TEAM MNC: RÉSEAU DES ASSOCIATIONS



# LA TEAM MNC : RÉSEAU DES RÉFÉRENTS MNC



### LOCALISATION DES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS EN MÉTROPOLE



## **CARTE DES RÉGIONS**





# VIE QUOTIDIENNE CÔTÉ PRATIQUE

# LE LOGEMENT

# PROCÉDURE GÉNÉRALE DE DEMANDE DE LOGEMENT

### L'étudiant fait sa demande de logement :

- Par mail.
- Ou via le formulaire en ligne du portail MNC www.mncparis.fr/portail-etudiants.

#### Le SEF:

- Réceptionne le mail, invite l'étudiant à s'inscrire sur le Portail Étudiants et compléter le formulaire "Demande de logement" (espace personnalisé de l'étudiant dans notre portail) en précisant la date d'entrée dans le logement, la ville souhaitée, le montant du loyer maximal souhaité.
- Prend connaissance du formulaire, répond à l'étudiant et demande éventuellement un complément de documents ou d'informations.

Joindre l'avis d'admission ou le certificat de scolarité.

# Le SEF effectue, dans un premier temps des recherches de logements à proximité de l'établissement de l'étudiant, et en priorité auprès de ses partenaires :

Si un logement est disponible, la proposition est faite à l'étudiant : descriptif du logement, procédure à suivre (documents à fournir, délais...), contacts du bailleur.

En cas d'indisponibilité des partenaires, nous élargissons les recherches auprès de propriétaires.

Nous rappelons à tous que nous ne sommes pas tenus à l'impossible et que certaines périodes sont plus propices aux locations que d'autres. Il est très difficile par exemple de trouver des logements étudiants en septembre. Le problème du logement étudiant est un souci national qui touche obligatoirement les ultramarins.

### Des solutions sont proposées

### **LE LOGEMENT CROUS**

Il existe un Centre national des œuvres universitaires scolaires (Cnous) et 28 centres régionaux (Crous). Les Crous gèrent environ 700 000 boursiers et proposent au total 170 864 logements. La demande de logement en résidence universitaire est le deuxième volet du Dossier social étudiant (DSE) commun à une demande de bourse (voir page 25) Un plan de restructuration des logements Crous est en cours. Certaines résidences sont neuves, d'autres rénovées. Nous démarchons actuellement pour que les étudiants néo-calédoniens soient obligatoirement dans des logements rénovés, voire neufs. Dès la première année, sollicitez un logement dans ces deux types de résidence. www.crous.fr

# ■ LE LOGEMENT À LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE

La Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) est un de nos partenaires. Pour bénéficier d'un logement à la CIUP, les étudiants doivent :

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être majeur.
- Préparer un diplôme de niveau Master ou équivalent (en fonction des places disponibles, nous acceptons les candidatures niveau Licence).
- Être inscrit dans un établissement public.
- Avoir rempli une fiche d'inscription sur le Portail Étudiants de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

### PROCÉDURES D'INSCRIPTION

- > S'inscrire sur le Portail Étudiants de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.
- S'inscrire sur notre site <u>www.mncparis.fr</u>, onglet **Étudiants**, puis **Logement / Où se loger?**

Vous trouverez le formulaire d'inscription pour une demande de logement CIUP dans votre espace personnel du Portail Étudiants.

Une fois votre demande effectuée, nous vous enverrons un code d'accès personnel afin que vous puissiez finaliser votre inscription sur le site de la CIUP (Cité internationale universitaire de Paris) après validation de votre candidature **par la MNC et par la CIUP** :

https://bienvenue.ciup.fr/questionnaire/

### **ADMISSION**

Une fois admis, l'étudiant s'engage à :

- Assister à la réunion de rentrée annuelle obligatoire.
- Respecter de façon formelle le règlement de sa maison et de la cité.
- Garder son logement pendant une année.
- Conserver la chambre attribuée toute la première année.

Toute année interrompue à la CIUP compte pour une année pleine. Tout étudiant admis dans le cadre des critères bénéficie de trois ans possibles d'hébergement sous conditions. Nous rappelons également que si nous n'avons pas le quota d'étudiants niveau Master, nous prenons au niveau d'études précédent.

La clôture des candidatures est prévue le 12 juin.

# ■ LE LOGEMENT EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE PRIVÉE

### **NEXITY-STUDEA**

Les demandes émanent d'une initiative personnelle de l'étudiant. Procédure de réservation :

- Consulter le site afin de connaître le nom de la résidence et sa situation géographique : www.nexity-studea.com
- Contacter le Service Étudiant de la MNC en listant 3 résidences par ordre de préférence afin de connaître les disponibilités dans la résidence souhaitée :
- secretariat-sef@mncparis.fr et vie-etudiante@mncparis.fr
   Si le logement de votre choix est disponible, vous recevrez de notre part

### Avantages dans le cadre du partenariat

un dossier locataire à constituer.

- Les logements dans le cadre de ce partenariat sont restreints étant donné que la Maison de la Nouvelle-Calédonie est bailleur.
- Dispense totale des frais administratifs: le dossier est constitué par la Maison de la Nouvelle-Calédonie pour un bail d'un an renouvelable.
   Vous êtes également dispensés de trouver un garant résidant en Métropole.

Ces résidences sont présentes dans plus de cinquante villes en France.

### LES ESTUDINES

### Procédure de réservation :

- Consulter le site afin d'avoir une idée des logements proposés : www.estudines.com
- Contacter le Service Étudiant formation jeunesse de la MNC afin de connaître les disponibilités de logement dans la résidence souhaitée : secretariat-sef@mncparis.fr et vie-etudiante@mncparis.fr
- S'il y a une disponibilité de logement, le Service Étudiant vous transmettra les différents documents à compléter ainsi que l'adresse mail de la résidence à laquelle il faudra envoyer les documents dûment remplis.

### Avantages dans le cadre du partenariat

- Dossiers "Maison de la Nouvelle-Calédonie" prioritaires : logement proposé dans les 48h suivant l'arrivée du dossier (sous réserve d'acceptation du dossier par Résidence Service Gestion).
- Un accompagnement personnalisé: pour le dossier d'aide au logement auprès de la CAF, auprès de l'EDF et de l'assurance habitation.
- Multiples réductions : la carte Privilège, remise gratuitement à l'arrivée de l'étudiant, lui permet de bénéficier de réductions offertes par les commerçants de proximité.
- Un carnet de 20 petits-déjeuners offerts (si ce service est proposé par la résidence).
- Le bénéfice d'offres préférentielles, si disponibles en résidences, est applicable dès signature du contrat avant la date du 1<sup>er</sup> août.
- Le bénéfice du parrainage : tout étudiant invité par un de ses collègues à louer dans une résidence Estudines bénéficie, au même titre que son invité, d'une réduction de 100 € sur le montant du premier loyer.

### **CAMPUSEA**

#### Procédure de réservation :

- Consulter le site afin d'avoir une idée des logements proposés : www.campusea.fr
- Inscrivez-vous directement sur le site et expédiez bien tous les documents demandés : les vôtres et ceux de vos garants (parents ou tuteurs).

➤ Faites une copie auprès du Service Étudiant de la MNC afin que nous puissions vous faire bénéficier de notre partenariat : priorité logement secretariat-sef@mncparis.fr et vie-etudiante@mncparis.fr.

### Documents demandés :

- Copie du passeport de l'étudiant.
- RIB de l'étudiant.
- Preuve d'admission.
- Justificatif des ressources mensuelles (bourses ou aides parentales).
- Justificatif de domicile en Nouvelle-Calédonie.
- Copie des passeports ou pièce d'identité des parents.
- ➤ Feuille d'imposition.
- Fiches de salaires.

La taxe d'habitation est un impôt à payer par tout locataire d'un logement en Métropole. Surveillez l'évolution de cette taxe qui risque de disparaître.

### **IMMO JEUNES**

Nous sommes partenaires des jeunes qui ont mis en place cette plateforme avec un accès privilégié aux Calédoniens à l'aide d'un mot de passe. Le mot de passe est à réclamer auprès du Service Étudiant.

Il est possible également pour les Calédoniens qui ont un bien en Métropole de faire paraître leur annonce sur cet espace.

Adresse du site : <u>www.immojeune.com</u>

# ■AUTRES ADRESSES À PARIS

### FOYER JEAN-BOSCO

Direction du Foyer Jean Bosco 23, rue de Varize 75016 Paris www.foyerjeanbosco.com

### LES RÉSIDENCES ALJT

Directeur des résidences *jl.convers@aljt.asso.fr* (Loyers modérés et aide pour les dossiers.)

### NOUVEAU PARTENARIAT 2019 : LES RÉSIDENCES UNHAI

Les résidences UNHAJ regroupent plusieurs associations et proposent du logement pour étudiants et jeunes travailleurs. L'avantage est que leurs résidences sont implantées dans de petites villes d'études, là où les grandes enseignes de résidences étudiantes sont absentes.

Nous disposons du catalogue complet de leurs résidences et du contact pour chacune d'entre elles.

Consultez leur site : <a href="http://www.logement-jeunes.unhaj.org/rechercher-un-logement-jeune/">http://www.logement-jeunes.unhaj.org/rechercher-un-logement-jeune/</a>

Lorsque vous avez trouvé votre logement, faites votre demande en vous adressant à la personne référente pour la résidence et au Service Étudiant : *vie-etudiante@mncparis.fr* 

# ■SUR L'ENSEMBLE DE LA MÉTROPOLE

- www.univercity.fr (site résidences ARPEJ)
- www.fac-habitat.com

# Deux sites intéressants (hors agences, qui réclament souvent 2 mois de loyer)

- Site de propriétaire à locataire : www.pap.fr
- > Site conseillé par le Crous : www.lokaviz.fr (de propriétaire à locataire)

La colocation, de plus en plus prisée par les étudiants, permet de réaliser des économies sur un loyer tout en créant du lien social.

### www.location-etudiant.fr

Pour toute recherche de logement en dehors de celles que nous vous proposons, nous vous conseillons fortement de consulter en priorité votre établissement et la mairie du lieu où vous poursuivez vos études.

# LES TRANSPORTS

# ■ SE DÉPLACER EN MÉTROPOLE

Les réseaux ferroviaires et aériens proposent des tarifs avantageux lorsque vous programmez vos déplacements. Les réductions sont importantes.

L'achat de la carte 12-27 ans pour vos trajets en TGV, TER et Intercités offre des réductions de 25% à 60%.

# ■LES SITES DE RÉSERVATION

Pour réserver un trajet ferroviaire :

www.oui.sncf - www.ouigo.com

- Réseau express régional d'Île-de-France (RER) reliant le centre de Paris à la banlieue parisienne : www.ratp.fr - www.transilien.com
- **Pour voyager en covoiturage :** www.blablacar.fr

### VOYAGEZ EN BUS

OUIBUS: www.ouibus.com
 FLIXBUS: www.flixbus.fr
 ISILINES: www.isilines.fr



### **POINT INFO**

### Documents à prévoir pour son abonnement :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- · Photo d'identité récente
- RIB de Métropole au nom de l'étudiant
- Attestation de logement en Métropole
- Certificat de scolarité ou carte étudiante 2019/2020

## **LES TRANSPORTS URBAINS PAR VILLE**

VILLE	MÉTRO	TRAM	BUS	VÉLO LOCATIF
Aix-en-Provence			X	
Amiens			X	Velam
Besançon		Χ	X	V3
Bordeaux		X	X	Vclub
Grenoble		Χ	X	Métrovélo
Lille	X	X	X	V'Lille
Lyon	X	Χ	X	Vélo'v
Marseille	X	X	X	Le Vélo
Montpellier		Х	Χ	Vélomagg
Mulhouse		Х	X	Vélocité
Nancy		Χ	X	Velostanlib
Nantes		Χ	X	Bicloo
Nice		X	X	Vélo Bleu
Nîmes			X	Vélo Tango
Orléans		Χ	Χ	Vélo
Paris	X	Χ	Х	Vélib
Pau			X	Idecycle
Perpignan			X	BIP
Poitiers			X	Cap vélo
Rennes	X		X	Le Vélo Star
Rouen	X	Χ	Χ	Cy'clic
Toulouse	Χ	X	Χ	VélôToulouse

# ■TARIFS ÉTUDIANTS DES TRANSPORTS URBAINS

VILLE	SITE INTERNET	ABONNEMENT ANNUEL	ÉQUIVALENT XPF
Aix-en-Provence	www.aixenbus.fr	130 €	15 509 XPF
Amiens	www.ametis.fr	195,60€	23 335 XPF
Angers	www.irigo.fr	268,80€	32 068 XPF
Besançon	https://www.ginko.voyage/	277 €	33 046 XPF
Bordeaux	www.infotbm.com	236,40 €	28 203 XPF
Brest	www.bibus.fr/	250€	29 825 XPF
Caen	www.twisto.fr	265,50€	31 674 XPF
Clermont-Ferrand	www.t2c.fr	246€	29 348 XPF
Dijon	www.divia.fr	315€	37 580 XPF
Grenoble	www.tag.fr	150€	17 895 XPF
Le Havre	www.transports-lia.fr/	240€	28 632 XPF
Lille	www.transpole.fr	296,40 €	35 361 XPF
Lyon	www.tcl.fr	318 €	37 937 XPF
Marseille	www.rtm.fr	220€	26 246 XPF
Montpellier	www.tam-voyages.com	196 €	23 383 XPF
Nancy	www.reseau-stan.com	252€	30 064 XPF
Nantes	www.tan.fr	276 €	32 927 XPF
Nice	www.lignesdazur.com	145 €	17 299 XPF

VILLE	SITE INTERNET	ABONNEMENT ANNUEL	ÉQUIVALENT XPF
Nîmes	www.tangobus.fr	366 €	43 664 XPF
Paris	www.ratp.fr	342 €	40 801 XPF
Pau	www.reseau-idelis.com	139 €	16 583 XPF
Poitiers	www.vitalis-poitiers.fr	200€	23 848 XPF
Rennes	www.star.fr	326€	38 892 XPF
Rouen	www.reseau-astuce.fr	247,50 €	29 527 XPF
Strasbourg	www.cts-strasbourg.eu	266€	31 734 XPF
Toulouse	www.tisseo.fr	102 €	12 169 XPF
Tours	www.filbleu.fr	331 €	39 488 XPF

# **NOUVELLES POSSIBILITÉS**

### LA FORMULE TGV MAX

De nombreux étudiants s'abonnent à TGV Max, formule qui offre des voyages en illimité pour un montant de 79 € /mois à condition d'un engagement de trois mois.

www.oui.sncf/train/carte-abonnement-train/tgvmax

### **VOYAGES EN AVION PAS CHER**

La compagnie HOP, filiale d'Air France, vous propose des prix très intéressants pour vous déplacer en Métropole et en Europe. www.hop.com

Toutes ces possibilités de transports sont à mettre en concurrence en fonction des dates de voyage, de l'urgence et des tarifs proposés.



# LE BON SENS EN MÉTROPOLE

## **LA NOURRITURE**

De nombreux étudiants achètent des fruits et légumes à des prix élevés. Sachez qu'il faut se nourrir et acheter les fruits et légumes de saison. Nous savons que vous préférez les grandes surfaces offrant souvent des tarifs défiant toute concurrence. Nous vous conseillons de fréquenter également les petits commerçants de votre quartier, qui sauront vous reconnaître et vous donner des renseignements utiles.

Consultez ce site pour bien manger à des prix raisonnables :

www.mescoursespourlaplanete.com

# **■** LE VÊTEMENT

Il existe dans toutes les villes des magasins qui revendent à des prix intéressants des vêtements d'occasion. Les soldes ont lieu deux fois dans l'année : soldes d'hiver aux mois de janvier et février ; soldes d'été au mois de juillet.

## **LES LOISIRS**

Vous trouverez, dans les mairies de votre ville, la liste des associations. Elles sont nombreuses et, parmi elles, certaines sont liées à la vie étudiante. S'inscrire permet de rencontrer rapidement des personnes de votre quartier et se constituer ainsi un petit réseau de proximité. Il est également conseillé de profiter des expositions des musées nationaux dont l'entrée est gratuite pour les 18-25 ans.

# **■**INTERNET ET TÉLÉPHONIE

Les opérateurs téléphoniques multiplient les offres alléchantes et vous aurez l'embarras du choix. Toutefois, il est conseillé de lire les contrats attentivement car les offres publicitaires sont partielles. Les communications avec la Nouvelle-Calédonie sont souvent exclues des offres. **Lisez bien les petites lignes.** Lorsqu'il est question des communications outre-mer, entre parenthèses il est souvent écrit "hormis Nouvelle-Calédonie et Tahiti".



#### **NOUS VOUS CONSEILLONS:**

**1**ère **solution -** Si vous avez un téléphone portable en Nouvelle-Calédonie apportez-le, quitte à acheter une puce sur place. Profitez d'une offre négociée par la MNC avec la **Poste Mobile**. Leurs commerciaux sont présents physiquement pendant les accueils d'août.

**2**<sup>e</sup> **solution** - Achetez un téléphone premier prix avec une carte SIM sans engagement.

**3° solution -** Si vous souhaitez vraiment vous engager dans un achat plus prestigieux, il est fortement conseillé d'attendre et d'évaluer vos besoins avant de vous engager.



# **LES JOBS ÉTUDIANTS**

De nombreuses offres de jobs étudiant existent en Métropole. Commencez à prospecter le plus tôt possible, **car vous n'êtes pas tout seul à chercher.** Les trois centres présentés ci-dessous peuvent répondre à vos besoins. Nous vous encourageons fortement à fréquenter ces lieux qui recensent toutes les informations utiles aux étudiants.

**Les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous)** diffusent des informations précieuses pour l'ensemble des étudiants qui ont besoin d'un appoint financier pour subvenir à leurs besoins. https://www.crous-paris.fr > **Job étudiant** 

Les Centres d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) répartis dans toute la France renseignent les jeunes sur les métiers, les formations, les logements et les jobs étudiants. https://www.cidj.com/emploi-jobs-stages/offres-de-jobs-d-emploi

Vous pouvez consulter la revue **L'Étudiant** régulièrement. Son site affiche des informations utiles. Elle est également disponible à la MNC. https://www.letudiant.fr/

# LES AIDES SOCIALES

# LA COUVERTURE SOCIALE : PROCÉDURE 2019

La particularité et difficulté des étudiants calédoniens est d'arriver en Métropole sans pouvoir justifier d'un numéro de Sécurité sociale.

Votre singularité reste méconnue de la plupart des services administratifs des universités et autres établissements. L'essentiel est d'obtenir un numéro de Sécurité sociale le plus rapidement possible.

# ■QU'EST-CE QU'UN NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE?

Le NIR est le Numéro d'Identification au Répertoire (National), appelé plus communément "numéro de Sécurité Sociale ". L'immatriculation d'un assuré né en Métropole, quelle que soit son origine familiale, est effectuée dès sa naissance par l'INSEE. Les étudiants néo-calédoniens nés en Nouvelle-Calédonie n'ont pas de NIR lors de leur arrivée en Métropole. L'absence de NIR engendre des difficultés administratives, en cas de problèmes de santé. Par ailleurs, le NIR est nécessaire sur les formulaires de demandes de stage ainsi que de demandes d'aide au logement.

Le NIR se compose d'une première série de treize chiffres appelée le numéro de Sécurité sociale. Et d'une deuxième série de deux chiffres qui est une clé de contrôle, utilisée en sécurité informatique afin d'assurer la validité du numéro qui la précède.

Cet ensemble permet une inscription au Registre national d'immatriculation des personnes physiques, le RNIPP



# POURQUOI LES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS ONT BESOIN D'UN NIR ?

- 1. Pour obtenir une couverture sociale correcte, et une carte Vitale qui permette de ne pas avancer les frais médicaux.
- 2. Pour faire une demande d'aide au logement

**APL:** Aide personnalisée au logement

ALS: Aide au logement à caractère social

Ces demandes s'effectuent auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Dans le formulaire ci-joint, les étudiants doivent fournir leur numéro de Sécurité sociale.

3. Pour faire un stage, une convention entre l'entreprise et l'école ou l'université est rédigée. Sur le document, il est demandé le numéro de Sécurité sociale de l'étudiant.

La santé des étudiants en Métropole est une préoccupation pour l'ensemble des jeunes.



# L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

### SI VOUS ÊTES NÉ EN MÉTROPOLE

Vous pouvez anticiper votre démarche et réclamer votre numéro en suivant la procédure indiquée.

#### **Procédure**

Vous envoyez dans une enveloppe adressée à :

### Direction régionale de l'INSEE

Division Répertoire et Fichiers démographiques Claudine COUROUSSÉ 105, rue des Français Libres BP 67401 44274 Nantes cedex 2

- Une lettre manuscrite demandant votre numéro de Sécurité sociale
- Une enveloppe avec une adresse métropolitaine où sera expédiée votre réponse.
- Un acte de naissance avec filiation (pas de copie du livret de famille, mais bien la copie intégrale à réclamer à votre commune de naissance).
- Une copie couleur du passeport.

Dès réception de votre numéro, vous irez vous présenter à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) la plus proche de chez vous avec les documents suivants :

- Numéro de Sécurité sociale.
- Justificatif de domicile.
- Acte de naissance avec filiation.
- Copie couleur du passeport.
- Certificat de scolarité.
- Formulaire de demande d'ouverture

Vous demandez **l'ouverture de vos droits d'entrée à la Sécurité sociale** Pour cela vous remplirez un document et recevrez un numéro afin de vous inscrire sur le site: *www.ameli.fr.* 

Par le biais de ce site vous pouvez commander votre **carte Vitale**.

**RAPPEL:** Ceci est la procédure classique et reconnue. En fonction des régions et de vos interlocuteurs, vous pouvez très bien ressentir des réticences ou avoir un discours différent. **Contactez-nous dès le début si vous avez des soucis et non pas quand le dossier a été abandonné!** 

### SI VOUS ÊTES NÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

### **Procédure**

**Vous préparez** la copie couleur de votre passeport et votre acte de naissance (copie intégrale à demander à la mairie de naissance). **Attention, pas de copie du livret de famille.** 

**Vous envoyez** ces documents par scan aux deux adresses suivantes : <u>agnes.siraut@mncparis.fr</u> <u>vie-etudiante@mncparis.fr</u>

### Attention, pas de photos de documents mais bien des scans.

Vous vous inscrivez sur la plateforme suivante en respectant bien les consignes dès que vous avez votre certificat de scolarité et votre adresse en Métropole https://etudiant-etranger.ameli.fr/

Cette plateforme est dédiée aux étudiants de Nouvelle-Calédonie, de Wallis et futuna et aux étrangers.

### **Consignes**

Enregistrer sur la plateforme les documents suivants :

- Certificat de scolarité
- RIB métropolitain
- Acte de naissance
- Copie passeport

Cette inscription vous permet d'obtenir une attestation d'affiliation à la Sécurité sociale et un numéro provisoire.

Dès réception de l'attestation, vous êtes pris en charge.

Après votre inscription, la MNC envoie à Nantes tout le dossier récapitulatif (acte de naissance et passeport couleur) des demandes des étudiants calédoniens, afin que votre immatriculation définitive soit rapide et que vous ne gardiez pas indéfiniment un numéro provisoire.

Lorsque le numéro NIR (numéro de Sécurité sociale) est attribué, une demande de mutation sera faite auprès de votre caisse de résidence.

### En même temps, sur la plateforme vous recevez ce message

« Au revoir!

Nous ne pouvons donner suite à votre demande d'inscription car votre situation ne le permet pas. Un numéro d'immatriculation vous a déjà été attribué.

Nous vous invitons donc à prendre contact avec la caisse du lieu de votre résidence. Votre correspondant de la Sécurité sociale étudiante. »

Vous devez vous rendre à La Caisse primaire d'assurance maladie la plus proche de chez vous avec la copie du message et demander une ouverture "droits d'entrée à la Sécurité sociale".

En attendant, votre numéro provisoire permet le remboursement de vos soins, la déclaration d'un médecin traitant et la souscription à une complémentaire, si vous le souhaitez. (Si vous souscrivez à la Mutuelle partenaire de la MNC, il est inutile d'attendre le numéro provisoire).

Tant que votre mutation n'est pas effective, vos demandes de remboursements sont à envoyer à l'adresse ci-après :

### **CPAM de la VIENNE**

Service Étudiants étrangers et des collectivités d'outre-mer 41 rue TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX 9

Lorsque votre dossier sera complet et que vous aurez votre attestation d'ouverture de droits, vous enverrez vos feuilles à la Caisse primaire de votre ville d'études.

# LA MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE

La Mutuelle des Étudiants reste partenaire de la MNC en 2019, aussi dès réception du formulaire valable pour l'année universitaire 2019/2020, vous pourrez adhérer à la Mutuelle. Pendant les accueils, la LMDE sera présente dans nos locaux.

# ■ LE MÉDECIN TRAITANT

Le médecin traitant déclaré, c'est le médecin qui vous connaît le mieux et auquel vous vous adressez en priorité en cas de problème de santé. Pour permettre la bonne coordination de vos soins, il est prévu, dans la loi réformant l'Assurance Maladie, que chaque assuré ou bénéficiaire de 16 ans et plus indique à sa Caisse primaire d'assurance maladie le nom du médecin qu'il souhaite choisir et déclarer comme médecin traitant. **Ce choix doit être fait en accord avec ce médecin**. En cas de changement de médecin traitant, il suffit de faire une nouvelle "**Déclaration de choix du médecin traitant**".

Télécharger le document à présenter à votre médecin et à pré-remplir. http://www.ameli.fr/fileadmin/user\_upload/formulaires/S3704.pdf

Dans la rubrique "identification de l'assuré(e) et du bénéficiaire", écrivez dans la zone "l'assuré(e)", vos nom, prénom et numéro d'immatriculation et dans la zone "le bénéficiaire", votre date de naissance.

- 1. Cliquez sur "annuaire santé" (trouver le médecin qui vous convient).
- 2. Cliquez sur "je recherche un professionnel de santé".
- 3. Portez l'option "médecin généraliste" dans l'onglet "Profession".
- 4. Entrez votre adresse en Métropole dans la fenêtre "où?".
- 5. Cliquez sur "rechercher" et sélectionnez "un médecin généraliste"
- Dans la liste proposée, ayez une préférence pour les médecins conventionnés secteur 1 (qui ne dépassent pas les honoraires prévus).



# LE DOSSIER D'AIDE AU LOGEMENT

Remplissez les dossiers avec le plus grand soin car, en cas de dossier incomplet, vous pourrez subir des retards de paiement de plusieurs mois. Le montant des aides varie en fonction du loyer du logement et de la nature du logement. Les demandes d'aide au logement doivent être effectuées auprès de la Caisse d'allocations familiales dont dépend le logement concerné.

Les documents à fournir sont nombreux, prenez soin de n'en oublier aucun et retournez-les avec le formulaire complété, daté et signé.

Cochez les cases une fois les pièces rassemblées dans votre dossier.
□ Cliquez sur "Territoires d'Outre-mer"
☐ Entrez le numéro de Sécurité sociale provisoire que vous avez composé
avec les cinq zéros (insistez au moins trois fois pour poursuivre votre
demande et que ce numéro soit enregistré afin de finaliser la procédure).
☐ La déclaration de ressources : cliquez sur la mention "aucun revenu".
☐ Le bail ou le contrat de location : original ou copie certifiée conforme.
☐ La quittance de loyer du mois d'entrée dans les lieux : original ou copie
certifiée conforme.
☐ Le certificat d'hébergement si vous êtes logé en résidence.

Le numéro provisoire que vous composez pour ce dossier ne peut servir **que pour ce document**. Pour le composer nous vous donnons ci-dessous, les éléments utiles.

**Attention :** ne pas mettre les zéros de la fin pour enregistrer le dossier CAF sur *www.caf.fr.* 



### Le numéro est composé de 15 chiffres.

CODE SEXE	ANNÉE DE NAISSANCE		DÉPARTEMENT DE NAISSANCE	CODE COMMUNE	N°ORDRE ÉTAT CIVIL	CODE CLÉ À 2 CHIFFRES
<b>1</b> Garçon	Les deux derniers chiffres	Deux chiffres	Pour la NC	Pour Nouméa	Inconnu	Inconnu
<b>2</b> Fille	ex.: 19 <b>78</b>	ex.: mai <b>05</b>	98	(autres communes : voir tableau) <b>818</b>	000	00

Exemple pour un homme né à Nouméa en mai 1978 : 1 78 05 98 818 000 00 Exemple pour une femme née à Belep en novembre 2000 : 2 00 11 98 801 000 00

## LES CODES DES COMMUNES (INSEE)

COMMUNE	CODE	COMMUNE	CODE	COMMUNE	CODE
BÉLEP	801	KOUMAC	812	PONÉRIHOUEN	823
BOULOUPARIS	802	LA FOA	813	POUÉBO	824
BOURAIL	803	LIFOU	814	POUEMBOUT	825
CANALA	804	MARÉ	815	POUM	826
DUMBÉA	805	MOINDOU	816	POYA	827
FARINO	806	MONT-DORE	817	SARRAMÉA	828
HIENGHÈNE	807	NOUMÉA	818	THIO	829
HOUAÏLOU	808	OUÉGOA	819	TOUHO	830
ÎLE-DES-PINS	809	OUVÉA	820	VOH	831
KAALA-GOMEN	810	PAÏTA	821	YATÉ	832
KONÉ	811	POINDIMIÉ	822	KOUAOUA	833

# LES FINANCES

Vous allez devoir ouvrir un compte en banque et gérer un budget. Nous constatons chaque année que les étudiants qui arrivent avec leurs moyens de paiement évitent des démarches et des soucis.

### LES OUVERTURES DE COMPTES ET MOYENS DE PAIEMENT

Nous vous conseillons toujours d'arriver avec vos moyens de paiement métropolitains ou bien d'avoir déposé une somme conséquente sur un compte calédonien auquel vous avez accès pour faire face à vos premières dépenses. Constituer un dossier en arrivant prend un peu de temps (15 à 21 jours pour obtenir ses moyens de paiement carte bancaire + carnet de chèques). Vous ne pourrez pas forcément anticiper l'ouverture de compte car certaines banques exigent désormais votre adresse en Métropole.

Nous conseillons à tous les étudiants de **commander un chéquier** lors de l'ouverture de leur compte. En effet, même si le carnet de chèques n'est pas utilisable partout, il permet de s'acquitter de ses frais d'inscription auprès des établissements qui n'acceptent pas de carte bancaire. Il permet aussi dans certaines banques de retirer des espèces avec une pièce d'identité. Cette précaution est utile lors de la perte de la carte.

Nous vous conseillons de ne pas venir avec de l'argent en Francs Pacifique. Pendant les accueils, nosu n'accompagnerons pas les étudiants ayant à effectuer des démarches de change.

La gestion en ligne du compte bancaire se généralise. Nous conseillons aux étudiants de se familiariser avec l'utilisation de l'outil Internet et les applications relatives à leur banque.

Pour les étudiants qui le souhaitent, pendant la période des accueils nous pourrons accompagner leurs démarches. Pour plus d'informations nous vous prions de consulter notre site et plus précisément la rubrique "Étudiants".

LES PIEGES A EVITER	CONSEILS
LA COMMUNICATION	N'hésitez pas à demander de l'aide ou des explications. De votre comportement dépend celui de la personne qui est en face. Signalez les choses ou évènements qui vous perturbent.
LE COUP DE BLUES	Si votre famille possède un ordinateur : installez Skype avant de partir et assurez-vous de pouvoir communiquer avec votre famille. Définissez à l'avance les moments de discussion.  SOS MNC : Toujours avoir notre numéro sur vous !!! Envoyez-nous un SMS, au 07 78 47 00 67, nous vous rappellerons.
METTRE LES CHANCES DE SON CÔTÉ	La présence en cours est absolument incontournable, les absences vous pénalisent. Pour les boursiers: présence obligatoire en cours, toute absence doit être justifiée par un certificat médical.
PERMIS DE CONDUIRE	Si vous avez obtenu votre code en Nouvelle-Calédonie et que vous souhaitez poursuivre en Métropole, vous devrez repasser les épreuves du code. Afin d'éviter cette dépense supplémentaire, programmez le passage de la conduite lors de votre retour pendant les périodes de vacances.
LE RÉSEAU HUMAIN	Le réseau calédonien vous aide à éviter l'isolement mais pensez également à faire <b>des connaissances métropolitaines</b> : ateliers, clubs sportifs, municipalités. Vous faire connaître joue en votre faveur.
LES DÉPLACEMENTS	Anticipez vos déplacements en Métropole pour payer moins cher!!!
LA FRAUDE	Il est fortement déconseillé d'utiliser les transports en commun sans titre de transport. Toute amende impayée entraîne une surenchère de la dette.
LA CAUTION	Les personnes de votre famille qui se portent garantes pour votre logement seront contactées en cas de <b>loyers impayés.</b>
LES ÉTUDES	N'hésitez pas à demander des conseils à l'administration ainsi qu'aux équipes pédagogiques. Ne soyez pas déstabilisé par des propos prouvant la méconnaissance de la Nouvelle-Calédonie, bien au contraire <b>vous pouvez apprendre beaucoup de choses à de nombreux métropolitains</b> .

LES PIÈGES À ÉVITER	CONSEILS
LA PROVOCATION	En cas de propos déplacés de la part d'autrui, restez maître de vos paroles et actes.
LA FRÉNÉSIE DE ĽACHAT	Établir une liste des besoins. Comparer les prix. Établir un échéancier des dépenses (tableau Excel, applications mobiles). Attendre les périodes de soldes : janvier et juillet. <b>Évitez "le pas cher inutile"</b> .
LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUE	<b>Attention ! Toute consommation de cannabis est interdite sur le sol métropolitain</b> et peut entraîner l'ouverture d'un casier judiciaire. Les réseaux et dealers sont surveillés. S'interdire la consommation quotidienne d'alcool qui devient cause de retards, d'absences, de dépenses, de ruptures avec soi-même et avec les autres, d'agressivité envers autrui.
LES ENDETTEMENTS	Cartes d'achats: les sollicitations sont nombreuses, prenez conseil et ne vous laissez pas convaincre par des personnes qui ont intérêt à vendre leurs produits.  Bien lire les contrats avant de signer (surtout les petites lignes).
LES RÉSEAUX SOCIAUX	Ils peuvent vous permettre de communiquer, mais ils peuvent également vous nuire si vous n'utilisez que cette forme de communication. Ne vous isolez pas et restez en contact avec des personnes physiques.
FACEBOOK	Commencez à construire votre e-réputation pour votre avenir professionnel. <b>Protégez vos données personnelles</b> et vos publications.
LE PIRATAGE	De plus en plus fréquent. Veillez à <b>protéger vos codes d'accès</b> et vos ordinateurs. Les téléchargements de films et jeux sont sources d'introduction de virus.
COMPTE BANCAIRE	Vous aurez besoin d'une carte et d'un carnet de chèques. Gardez vos espèces et ne les échangez pas contre un chèque.
PERTE DE DOCUMENTS	Tous les ans des étudiants égarent leurs papiers. Protégez-les et faites bien attention. <b>Il est préférable de laisser vos originaux chez vous</b> , et d'avoir sur vous des photocopies.



# RETOUR EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## LE PASSEPORT MOBILITÉ-ÉTUDES

Les informations qui suivent émanent de la plaquette rédigée par Passeport Mobilité Nouvelle-Calédonie.

#### Les conditions sont :

- Être résident habituel en Nouvelle-Calédonie.
- Avoir moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire de votre demande.
- La filière choisie ne doit pas exister en Nouvelle-Calédonie ou être saturée (En cas de saturation vous devez fournir une attestation de l'établissement).
- Ne pas avoir échoué 2 années de suite pour valider votre droit au Passeport Mobilité pour l'année concernée, sauf dans le cas du premier départ.
- Pour être éligible à une aide (100 ou 50%), il faut fournir le dernier avis d'imposition en vigueur du foyer fiscal auquel l'étudiant est rattaché et la notification définitive de la bourse d'État du Crous.

**RAPPEL:** Pour les étudiants titulaires d'une bourse locale, le Passeport Mobilité intervient en complément des titres de transport prévus réglementairement et pris en charge par les dispositifs boursiers.

Vous avez droit à l'aide de l'État sur un billet A/R par année universitaire, de votre lieu de résidence à l'aéroport le plus proche de votre lieu de formation (à défaut Paris).

Le vol s'effectue en classe économique et sans stop over. Les demandes de bourses de l'enseignement supérieur du Crous permettent l'aide à 100% du billet d'avion quel que soit l'échelon d'attribution de 0 bis à 7.

Les dossiers se font du 15 janvier au 31 mai de chaque année sur le site. Internet suivant : www.etudiant.gouv.fr

Des simulations sont possibles sur le site www.cnous.fr

SITUATION	NB DE	REVENU ANNUEL	
	PARTS	EN€	EN XPF
Célibataire, divorcé ou veuf	1	26 631,00 €	3 177 924 XPF
sans enfant à charge			
Célibataire ou divorcé ayant	1,5	39 946,50 €	4 766 886 XPF
un enfant à charge			
Marié sans enfant à charge	2	53 262,00€	6 355 848 XPF
Célibataire ou divorcé	2	53 262,00€	6 355 848 XPF
ayant deux enfants à charge			
Marié ou veuf ayant un enfant à charge	2,5	66 577,50 €	7 944 810 XPF
Marié ou veuf ayant deux enfants à charge	3	79 893,00 €	9 533 772 XPF
Célibataire ou divorcé	3	79 893,00 €	9 533 772 XPF
ayant trois enfants à charge			
Marié ou veuf ayant trois enfants à charge	4	106 524,00 €	12 711 696 XPF
Célibataire ou divorcé	4	106 524,00 €	12 711 696 XPF
ayant quatre enfants à charge			
Marié ou veuf ayant quatre enfants à charge	5	133 155,00€	15 889 620 XPF
Célibataire ou divorcé	5	133 155,00 €	15 889 620 XPF
ayant cinq enfants à charge			
Marié ou veuf ayant cinq enfants à charge	6	159 786,00 €	19 067 544 XPF
Célibataire ou divorcé	6	159 786,00 €	19 067 544 XPF
ayant six enfants à charge			
Marié ou veuf ayant six enfants à charge	7	186 417,00 €	22 245 468 XPF

Le mode opératoire de calcul\* est fait sur le **dernier avis d'imposition\*\*** en prenant en compte le **détail des revenus** avant déductions, abattements et cotisations.

Le seuil d'éligibilité correspond à 85 % de ce revenu divisé par le nombre de part (cf. tableau ci-dessus).

(Cela correspond à un abattement de 15% accordé aux collectivités du Pacifique, des simulations sont possibles sur <u>www.gip-cadres-avenir.nc</u>)

<sup>\*</sup>Le calcul se fait sur la base du code général des impôts métropolitain.

<sup>\*\*</sup>L'avis d'imposition pour l'année N est celui de l'année N-2.

## LES PIÈCES À FOURNIR POUR CONSTITUER UN DOSSIER

☐ Une photo d'identite.
☐ Le passeport en cours de validité.
☐ La notification définitive de bourse d'État (Crous).
☐ Le justificatif de bourse locale (province, NC, BAS,).
☐ Le dernier avis d'imposition recto-verso du foyer fiscal
auquel est rattaché l'étudiant.
☐ Un justificatif de résidence en Nouvelle-Calédonie (facture eau, électricité, etc. )
□ La copie du livret de famille.
☐ Les bulletins de la dernière année de scolarisation.
☐ Une attestation de saturation si la formation est dispensée en NC.
·
Et chaque année
☐ Le certificat de scolarité pour l'année en cours.
☐ Le justificatif de bourse Crous définitif et de bourse locale de l'année en cours.
☐ Le dernier avis d'imposition du foyer fiscal auquel est rattaché le bénéficiaire.

### L'AVANCE DU BILLET D'AVION

L'avance est faite pour les étudiants boursiers sur critères sociaux de l'État (Crous) qui ont une prise en charge à 100 % du coût du titre de transport.

La campagne de réservation ouvre généralement à mi-janvier.

- **1.** Un formulaire de demande d'avance permet de préciser les dates souhaitées du voyage.
- **2.** Le service Passeport Mobilité fait une demande de réservation auprès de son prestataire.
- Le plan de vol est transmis et, après confirmation du bénéficiaire, le billet est émis.

# Un bon de réservation est possible pour les bénéficiaires éligibles à une aide de 50 % du coût du titre de transport.

- 1. Le bon de réservation est établi par le service Passeport Mobilité.
- **2.** Le bénéficiaire ou sa famille font la réservation via le prestataire de voyages conventionné.
- 3. Le bénéficiaire ne règle que la moitié du coût du titre de transport à son émission.

Une fois le billet émis, les changements de dates ne sont effectués que sur demande justifiée au service Passeport Mobilité, les frais de modification sur billet émis sont à la charge du passager.

#### ■ LE REMBOURSEMENT DU BILLET D'AVION

Le remboursement du billet est possible à 100 % ou à 50 % selon l'éligibilité du bénéficiaire.

Dans ce cas, une fois le voyage direct effectué en classe économique et sans stop-over depuis l'aéroport le plus proche du lieu de formation (à défaut Paris), il conviendra de fournir :

- La facture acquittée ou le justificatif de paiement, le reçu Internet.
- Les originaux des cartes d'embarquement.
- La souche du billet ou la copie du billet électronique.
- Le RIB ou RIP du bénéficiaire ou de ses parents.



#### À NOTER, LA NOUVELLE ADRESSE :

**GIP Formation Cadres Avenir** 

16 rue d'Austerlitz Immeuble Scical – 1er étage

BP C5

98844 Nouméa Cedex

Tél.: 26 56 30 - Fax: 26 56 59

E-mail: passeport.mobilite@gipfca.nc

www.gip-cadres-avenir.nc

Ouverture au public (8H-11h30 / 13H-16H).

## LE QUIZ RETOUR EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Percevoir une bourse études de l'État ou d'une province implique la connaissance d'un cadre à respecter.

Il est important que vous soyez au courant de vos droits et devoirs **avant votre départ.** 

Nous conseillons à tous les étudiants boursiers de bien se renseigner auprès de leur province avant le départ.

#### Voici les questions à poser avant le départ :

- En cas d'interruption d'études, suis-je tenu de rembourser les versements effectués par la province ?
- Combien de temps après la fin de mes études puis-je bénéficier de mon billet retour ?
- Comment se passe la prise en charge des bagages au retour ?

#### Démarches à faire obligatoirement avant le départ de Métropole :

- Prévenir la Caisse primaire d'assurance maladie du retour en Nouvelle-calédonie.
- Clôturer son compte bancaire, mais s'assurer de ne pas avoir de litiges bancaires ou de prélèvements en attente.
- S'assurer que vous n'êtes pas redevable d'une taxe d'habitation.
   La taxe est à verser en novembre pour un occupant au premier janvier de l'année en cours.
- Prévenir sa mutuelle complémentaire.
- Clôturer vos comptes : assurances, téléphonie.
- Ouvrir auprès de la poste un service de suivi de courrier pendant au moins un mois.

#### POURSUITES ÉVENTUELLES

Le retour en Nouvelle-Calédonie ne vous absout pas de toute faute. Sachez que, lors de conflits avec la justice, les peines prononcées à votre encontre seront applicables en Nouvelle-Calédonie.

# LE DÉMÉNAGEMENT

#### **ÉTIIDIANTS BOIIRSIFRS**

Pour les étudiants boursiers, le rapatriement des bagages est prévu pour un minimum de poids.

Il faut donc se renseigner auprès de votre province afin de connaître les conditions émises par cette dernière.

Chaque étudiant doit anticiper son départ et contacter sa province afin de suivre les modalités.

MÉMO	

## ACCUEIL DES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS

## **CONSIGNES AÉROPORT**

- 1. Dans l'avion, vérifiez que vous n'oubliez aucun objet ou document.
- 2. Dès la sortie de l'avion, suivez les panneaux "SORTIE BAGAGES".
- 3. Après le contrôle, suivez le panneau BAGAGES.
- 4. Contrôlez sur l'écran le numéro du tapis sur lequel est délivré votre bagage.
- Rendez-vous au numéro du tapis et contrôlez sur l'écran qu'il mentionne bien votre numéro de vol.
- 6. Si votre vol est en avance, il est normal que vous attendiez la délivrance des bagages.
- 7. Lorsque votre bagage est absent, voici les consignes à suivre :
  - Signalez au bureau proche des tapis que vous n'avez pas réceptionné votre bagage.
  - Donnez l'adresse de la Maison de la Nouvelle-Calédonie pour la livraison de votre bagage, ou l'adresse à laquelle vous serez pendant plusieurs jours.

Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris 4 bis rue de Ventadour 75001 Paris

- N'oubliez pas le document qui vous sera remis

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU GUICHET DES INFORMATIONS DÈS VOTRE SORTIE, AUX NUMÉROS SUIVANTS :

Agnès SIRAUT: 07 78 47 00 67

Service Étudiant: 01 42 86 70 01



MÉMO	



# LE LEXIQUE ET LES SITES

Vous allez devoir vous familiariser avec de nouveaux sigles. Le lexique ci-dessous doit vous y aider.

APL	Aide personnalisée au logement www.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/ estimervosdroits/lelogement
CAF	Caisse d'allocation familiale www.caf.fr
CIDJ	Centre d'information et de documentation de la jeunesse <u>www.cidj.com</u>
CIUP	Cité internationale universitaire de Paris www.ciup.fr
CNI	Carte nationale d'identité www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358
CNOUS	Centre national des œuvres universitaires et scolaires www.etudiant.gouv.fr
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie www.ameli.fr
CRIJ	Centre régional d'information jeunesse <a href="http://crijinfo.fr/nos-missions">http://crijinfo.fr/nos-missions</a>
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole
DSE	Dossier social étudiant www.etudiant.gouv.fr/cid111606/constituez-votre-dossier-social etudiant-dse.html

## **■** QR CODES POUR TÉLÉCHARGER L'APPLICATION PARCOURSUP





## © MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE 2019

**Directeur de publication :** Joël Viratelle, directeur de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris

**Rédaction :** Agnès Siraut, chef du Service Étudiant formation jeunesse

**Illustrations:** Florent Louisy-Gabriel

Conception graphique: service PACC-MNC











